



Mission Locale

Nîmes Métropole

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022

EDITO



L'année 2022 fut encore une année d'activité intense pour la Mission Locale de Nîmes Métropole. Complètement implantée dans le service public de l'emploi en y jouant son rôle de première structure pour l'insertion professionnelle des jeunes sur son territoire, elle a continué à proposer aux 5641 jeunes accompagnés une offre de services variée prenant en compte l'approche globale prônée dans les Missions Locales depuis plus de 40 ans.



C'est ainsi que vous pourrez lire dans ce rapport d'activité 2022, le nombre important de formations proposées aux jeunes, la part non moins importante d'actions en direction des entreprises et tous les événements organisés avec elles tout au long de l'année pour « booster » les parcours des jeunes avec de nombreuses offres d'emploi.

Vous pourrez y découvrir les actions dans les thématiques de santé, du social, de la mobilité, du parrainage et de l'orientation professionnelle.

Sans oublier les efforts importants mis en œuvre pour continuer à développer l'accès à l'apprentissage, en particulier dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville.

La Mission Locale de Nîmes a continué à porter une attention particulière aux jeunes qui pourraient avoir plus de freins que les autres, vous pourrez lire le compte rendu de l'accompagnement socio professionnel des jeunes en situation de handicap, des jeunes réfugiés, des jeunes mineurs et de leur obligation de formation, des jeunes résidant en quartier prioritaire de la politique de la ville ou des jeunes dits « invisibles ».

Plusieurs événements ont permis de « provoquer » les rencontres avec les jeunes, ce contact primordial pour démarrer un parcours vers l'insertion professionnelle et l'autonomie, quelques-uns sont présentés dans ce rapport d'activité comme les Mil Jobs dans les quartiers ou notre deuxième semaine de la citoyenneté qui prend de l'ampleur chaque année ...

Et puis l'année 2022 fut celle du démarrage du Contrat Engagement Jeune. Après 8 ans de Garantie Jeunes, le gouvernement a souhaité modifier et améliorer un dispositif qui avait déjà porté ses fruits.

Nous avons décidé de maintenir une équipe et des locaux dédiés à ce dispositif en faisant « glisser » progressivement la GJ vers le CEJ.

Cela ne s'est pas fait sans un effort important de l'ensemble de l'équipe, qui a dû s'adapter à des changements notoires pour permettre d'orienter et suivre les 1254 entrées de jeunes fixées comme objectif par l'État.

Nous avons répondu à l'ensemble des commandes de nos financeurs en réalisant nos objectifs, en les dépassants quelques fois, vous en aurez la confirmation, en lisant ce rapport d'activité 2022.

C'est pourquoi, je souhaite exprimer ma grande reconnaissance à l'ensemble des salariés ainsi que qu'aux agents mis à disposition pour les très belles réussites réalisées par la Mission Locale de Nîmes en 2022 ...

Nous ne voulons jamais oublier que tout ce que nous faisons doit rester au bénéfice des jeunes de notre territoire et c'est leurs satisfactions, qui déterminent nos réussites.



**LA PRÉSIDENTE DE LA MISSION LOCALE
DE NÎMES MÉTROPOLÉ**

Tiphaine **LEBLOND**

LA MISSION LOCALE

QUI SOMMES NOUS ?

Depuis 1982, la Mission Locale de Nîmes Métropole exerce une mission de service public de proximité à destination des jeunes de 16 à 25 ans.

OU NOUS TROUVER ?

Mission Locale de Nîmes Métropole •
281, Chemin du Mas Coquillard •
30020 Nîmes •
04 66 76 38 00 •

Antenne du 1000 •
Contrat Engagement Jeune •
1000 Avenue Maréchal Juin •
30900 Nîmes •



NÎMES

MÉTROPOLE

C'EST QUOI ?

Des réponses à vos questions liées à :

- L'emploi
- L'orientation
- La formation
- La vie quotidienne

SON RÔLE ?

La Mission Locale :

- Vous accueille
- Vous informe
- Vous aide à valoriser vos projets
- Vous accompagne dans vos démarches pour accéder à l'emploi et à l'autonomie

COMMENT ?

Une équipe de conseillers vous apporte :

- Une écoute active
- Un accompagnement individualisé
- Une aide à la construction de votre parcours



**SOM
MAI
RE**

PARTIE 1

ACTIVITÉ 2022 EN CHIFFRES

P.08

PARTIE 2

ACTIVITÉ GÉNÉRALE DE LA MISSION LOCALE

P.10

02.1 LES DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENT SOCIO PROFESSIONNEL	P.11
A. LES DISPOSITIFS NATIONAUX	P.11
<ul style="list-style-type: none">• PACEA• La Garantie Jeunes / Le Contrat Engagement Jeune• Repère• Le PIAL• Le PIC - IPR	
B. LES PROJETS EUROPÉENS FSE	P.21
<ul style="list-style-type: none">• La Plateforme Emploi renforcée• L'Accompagnement Socio Professionnel des Jeunes en situation de Handicap	
02.2 L'EMPLOI	P.24
<ul style="list-style-type: none">• Le Service Emploi - Relation Entreprises• Le partenariat Mission Locale - Pôle Emploi• Le Parrainage• L'Alternance - Priorité Apprentissage	
02.3 LES AUTRES OFFRES DE SERVICE	P.32
A. LA FORMATION PROFESSIONNELLE	P.33
<ul style="list-style-type: none">• L'Obligation de Formation• Les Rendez-Vous Métiers - Passerelles	
B. SANTÉ-SOCIAL	P.36
<ul style="list-style-type: none">• Le PAEJ 30• Le Point Écoute Jeunes• L'Action Santé à la Mission Locale• L'Action Sociale	
C. L'ANIMATION DU TERRITOIRE	P.41
<ul style="list-style-type: none">• Les permanences de la Mission Locale	
D. L'ACTIVITÉ SUR L'ANTENNE DE SAINT-GILLES	P.44
E. LA MOBILITÉ	P.47
<ul style="list-style-type: none">• L'action Mobilité ACEE• La Mobilité Européenne	
F. JUSTICE - CITOYENNETÉ - SOLIDARITÉ - NUMÉRIQUE	P.49
<ul style="list-style-type: none">• Intervention de la Mission Locale en Milieu Fermé - Déploiement en milieu ouvert• Les Permanences de la Protection Judiciaire de la Jeunesse• La Citoyenneté vue par la Mission Locale• Service Civique et Engagement Citoyen• La distribution solidaire numérique• L'Accompagnement Numérique France Services	

PARTIE 3

ORGANISATION DE LA STRUCTURE

P.55

<ul style="list-style-type: none">• Organigramme	P.56
<ul style="list-style-type: none">• La Communication en direction des partenaires et des jeunes	P.58
<ul style="list-style-type: none">• La Formation des salariés	P.62
<ul style="list-style-type: none">• La Mission Locale dans un réseau régional et national	P.63
<ul style="list-style-type: none">• L'implantation de la Mission Locale de Nîmes sur le territoire	P.64

PAR TIE T

ACTIVITÉ 2022
EN CHIFFRES

1 ^{er} ACCUEIL	2022	2021	2020
MLJ NÎMES	2 349	2 336	2 128
GARD	5 108	5 459	4 919
OCCITANIE	40 447	43 526	38 024

JEUNES ACCOMPAGNÉS	2022	2021	2020
MLJ NÎMES	5 644	6 168	5 887
GARD	13 617	14 748	14 336
OCCITANIE	112 571	113 776	107 078

ENTRÉES EN EMPLOI	2022	2021	2020
MLJ NÎMES	1 849	1 692	1 360
GARD	4 746	4 842	3 881
OCCITANIE	37 861	39 718	32 174

ENTRÉES EN FORMATION	2022	2021	2020
MLJ NÎMES	870	1 378	1 178
GARD	1 727	2 587	2 287
OCCITANIE	14 555	19 186	15 792

ENTRÉES EN ALTERNANCE	2022	2021	2020
MLJ NÎMES	502	494	356
GARD	1 054	1 107	867
OCCITANIE	8 461	8 575	6 439

	FEMMES	HOMMES	TOTAL
1^{er} ACCUEIL	1 080 - 46%	1 269 - 54%	2 349
JEUNES ACCOMPAGNÉS	2 608 - 46,2%	3 036 - 53,8%	5 644
ENTRÉES EN EMPLOI	861 - 46,6%	988 - 53,4%	1 849
ENTRÉES EN FORMATION	390 - 44,8%	480 - 55,2%	870
ENTRÉES EN ALTERNANCE	232 - 46,2%	270 - 53,8%	502

QPV

	OUI	NON	TOTAL
1^{er} ACCUEIL	674 - 28,7%	1 675 - 71,3%	2 349
JEUNES ACCOMPAGNÉS	1 878 - 33,3%	3 766 - 66,7%	5 644
ENTRÉES EN EMPLOI	688 - 37,2%	1 161 - 62,8%	1 849
ENTRÉES EN FORMATION	315 - 36,2%	555 - 63,8%	870
ENTRÉES EN ALTERNANCE	130 - 25,9%	372 - 74,1%	502

NIVEAUX SCOLAIRES

	NON PRÉCISÉ	NIVEAU VI	NIVEAU V BIS	NIVEAU V	NIVEAU IV	NIVEAU III	NIVEAU II	NIVEAU I	TOTAL
1^{er} ACCUEIL	133	213	265	487	1 056	102	60	33	2 349
JEUNES ACCOMPAGNÉS	208	626	736	1 450	2 243	218	121	42	5 644
ENTRÉES EN EMPLOI	33	142	87	548	878	105	47	9	1 849
ENTRÉES EN FORMATION	9	130	122	246	321	15	19	8	870
ENTRÉES EN ALTERNANCE	18	55	77	122	197	18	14	1	502

PAR TIE 2

ACTIVITÉ GÉNÉRALE
DE LA MISSION
LOCALE

02.1

LES DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENT SOCIO PROFESSIONNEL



LES DISPOSITIFS NATIONAUX

PACEA

PARCOURS

D'ACCOMPAGNEMENT CONTRACTUALISÉ

VERS L'EMPLOI ET L'AUTONOMIE

Ce dispositif est la première étape d'un accompagnement au sein de la Mission Locale de Nîmes Métropole. Il permet de cadencer le parcours sous forme de phases d'accompagnement à l'élaboration du projet d'insertion sociale et professionnelle et en fonction d'objectifs à atteindre.

CES OBJECTIFS CONCERNENT :

- Le projet professionnel,
- L'emploi,
- La formation,
- L'accès aux droits,
- La couverture sociale,
- La santé,
- Le logement / l'hébergement,
- La mobilité,
- Le retour en formation initiale,
- L'accès aux contrats en alternance,
- La gestion du budget,
- La valorisation des connaissances et des compétences,
- Les actions civiques et citoyennes,
- Les activités sportives et culturelles,
- La situation administrative, sociale et fiscale,
- L'acquisition des savoirs de base et de la langue française.

Le PACEA est contractualisé pour une durée de 24 mois, renouvelable si besoin. Il permet aux jeunes d'accéder à l'ensemble de l'offre de services de la MLJNM et de ses partenaires.

Il permet spécifiquement aux jeunes qui l'ont contractualisé, de bénéficier d'aides financières en fonction de leurs besoins (*achat de matériel numérique, aide au financement des heures de conduite, frais annexes d'accès à l'emploi ou à la formation, maintien dans un dispositif non rémunéré, biens et services de 1ère nécessité, logement et santé*).

Les jeunes qui le souhaitent ont pu bénéficier d'un coaching sportif avec la structure Bioform, 1 journée par mois centrée sur l'analyse et le développement des qualités physiques afin d'optimiser l'employabilité.

Des commissions d'attribution, composées du responsable de secteur et de la chargée de projet PACEA permettent de garantir une équité dans la prise de décision et un suivi équilibré de la consommation.

En interne, nous faisons évoluer notre grille barème en fonction du montant de l'enveloppe allouée à la Mission Locale qui est différente d'une année sur l'autre.

En 2022, ce sont 1464 jeunes qui ont intégrés le dispositif.

MOIS	JANV.	FÉV.	MARS	AVRIL	MAI	JUIN
CONSOMMATION MENSUELLE ALLOCATION PACEA 2022	102 574€	96 537€	64 931€	52 346€	53 006€	53 312€

MOIS	JUILL.	AOÛT	SEPT.	OCT.	NOV.	DÉC.
CONSOMMATION MENSUELLE ALLOCATION PACEA 2022	48 254	50 482€	61 585€	68 394€	61 489€	60 727€

Montant total des allocations attribuées en 2022

773 637€

LA GARANTIE JEUNES / LE CONTRAT ENGAGEMENT JEUNE



La Garantie Jeunes est un droit ouvert qui s'adresse aux jeunes de 16 ans à moins de 26 ans, en situation de précarité qui ne sont ni en emploi, ni en formation, ni en étude (NEET).

Pour favoriser leur insertion dans l'emploi, ils sont accompagnés de manière intensive et collective et bénéficient de mises en situation professionnelle.

Cet accompagnement est assorti d'une aide financière pour faciliter leurs démarches d'accès à l'emploi.

L'emploi est un des leviers pour l'accès à l'autonomie. La Garantie Jeunes propose de recréer un lien social grâce à une dynamique collective : c'est une mise en action du jeune qui le connecte à la réalité des situations de travail et le familiarise avec les règles de la vie en entreprise.

LA GARANTIE JEUNES VISE À ACCOMPAGNER :

- Les jeunes ni en emploi ni en formation, ni à l'école, et en situation de grande précarité sociale, pour leur permettre de relever la tête, de regarder vers l'avenir ;
- Les entreprises qui les accueillent, pour leur faire découvrir le potentiel des jeunes.

L'année 2022, a débuté avec 1204 jeunes en cours d'accompagnement Garantie Jeunes.

En 2022, les entrées en GJ ont eu lieu en janvier et février uniquement avec un process d'entrées en flux et non plus en cohorte comme sur la fin d'année 2021.

**Au total :
178 entrées en 2022.**



Le Contrat d'Engagement Jeune est tourné vers l'accès à l'emploi durable de tous les jeunes qui ont entre 16 et 25/29 ans, ni en étude ni en formation. Une allocation mensuelle pour les plus précaires d'entre eux offre une sécurité financière pendant l'accompagnement.

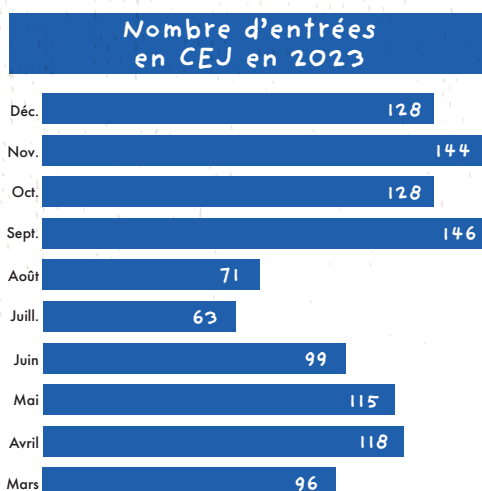
Il s'agit de mettre en œuvre un accompagnement des jeunes intensif et sur-mesure, reposant sur le cadre contractuel défini par l'État qui s'appuie sur 3 piliers :

1. Un accompagnement intensif et dense d'une durée de 15-20h par semaine minimum assuré par un référent de parcours du jeune (et jusqu'à 18 mois sous conditions) caractérisera ce parcours.
2. Une allocation pouvant aller jusqu'à 528€ par mois, sous condition de revenus, d'assiduité et d'acceptation des offres, un accompagnement exigeant tout en subvenant à leurs besoins.
3. Une application numérique mise en place par l'État, permettra d'outiller les opérateurs du CEJ et de faciliter les liens entre les professionnels et les jeunes accompagnés dans le cadre du CEJ.

Au 1^{er} mars 2023, le Contrat d'Engagement Jeune a été mis en œuvre dans les Missions Locales et à Pôle Emploi et est venu prendre le relais de la Garantie Jeunes.

Pour la mise en œuvre du CEJ et dans l'idée de réduire les délais d'attente pour les jeunes, l'équipe du 1000 a continué le principe des entrées en flux initié sur la GJ.

**Au total :
1108 entrées en 2022.**



LA GARANTIE JEUNES / LE CONTRAT ENGAGEMENT JEUNE

RESSOURCES HUMAINES

Avec la mise en œuvre du CEJ en 2022 et des objectifs d'entrée à 1254 jeunes, la MJNM a continué à renforcer son équipe dédiée à ce dispositif pour répondre aux attentes quantitatives et qualitatives.

La MJNM a aussi continué à spécialiser les conseillers.ères afin de répondre au mieux aux besoins des jeunes en développant les références en lien avec l'ensemble des autres services de la structure.

LES RÉFÉRENCES

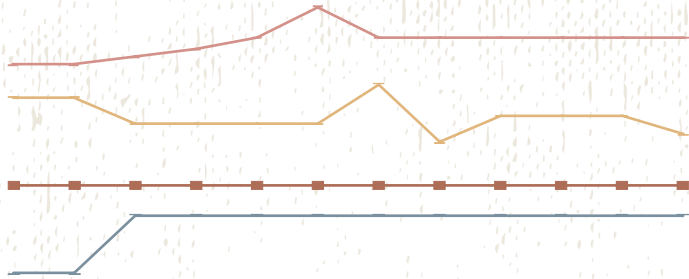
- I-MILO
- QUARTIER (Est - Ouest - Gambetta / Richelieu)
- HANDICAP
- DA BPI
- PMSMP
- PARRAINAGE
- CULTURE & ENGAGEMENT
- SANTÉ
- JUSTICE
- ORIENTATION

RESSOURCES HUMAINES 2022

Entre 2021 et 2022

+ 50% de postes d'encadrement

+ 34% de postes d'accompagnement



ETP Conseillers.ères	19	19	20	21	22,5	26,5	25,5	25,5	25,5	25,5	25,5	25,5
ETP Chargés.es	2,9	2,9	1,9	1,9	1,9	2,2	3,4	1,2	2,2	2,2	2,2	1,5
ETP Assistantes administratives ou de gestion	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2
ETP Encadrement	2	2	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3

TYPLOGIE DES JEUNES

GARANTIE JEUNES

RÉPARTITION PAR GENRE DES JEUNES EN GJ

HOMMES : 49%

FEMMES : 51%

CONTRAT ENGAGEMENT JEUNE

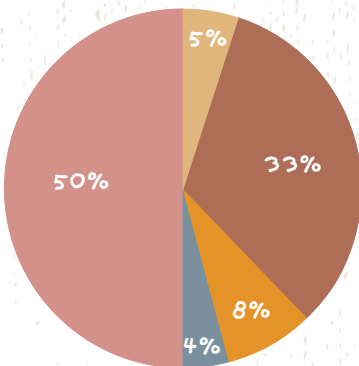
RÉPARTITION PAR GENRE DES JEUNES EN CEJ

HOMMES : 52%

FEMMES : 48%

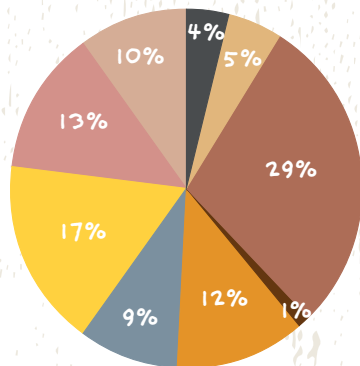
La typologie par genre atteint pour les deux dispositifs pratiquement la parité.

NIVEAUX DE QUALIFICATION



50%	89	• Sans diplôme
5%	8	• Niveau validé III+
33%	58	• Niveau validé IV
8%	15	• Niveau validé V
4%	8	• Niveau validé <V

NIVEAUX DE QUALIFICATION



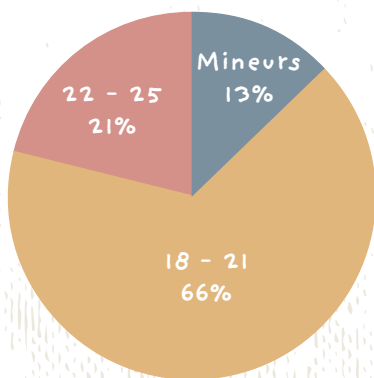
5%	56	• Niveau III+
29%	32	• Niveau IV validé V
1%	11	• Niveau IV autre
12%	133	• Niveau IV autre
9%	100	• Niveau V validé V
17%	186	• Niveau V autre
13%	141	• Niveau V bis
10%	106	• Niveau VI
4%	40	• Non précisé

La typologie par niveaux de qualification devient plus hétérogène avec une diminution du taux de jeunes sans aucune qualification.

TYPLOGIE DES JEUNES

GARANTIE JEUNES

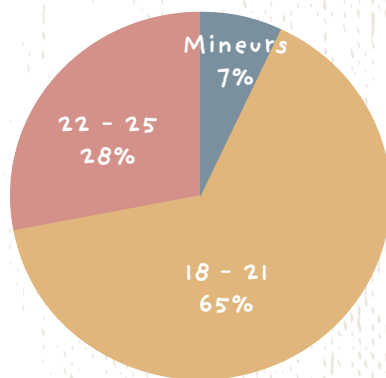
RÉPARTITION PAR TRANCHE D'ÂGE



La typologie par tranche d'âge des jeunes entrants en GJ et en CEJ est assez similaire même si on note une légère diminution du taux de mineurs qui peut s'expliquer par la diminution du montant de l'allocation pour ce public spécifique.

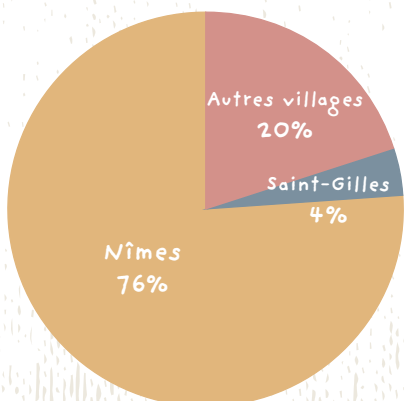
CONTRAT ENGAGEMENT JEUNE

RÉPARTITION PAR TRANCHE D'ÂGE



597€ d'allocation de base en GJ contre 208€ d'allocation de base en CEJ.

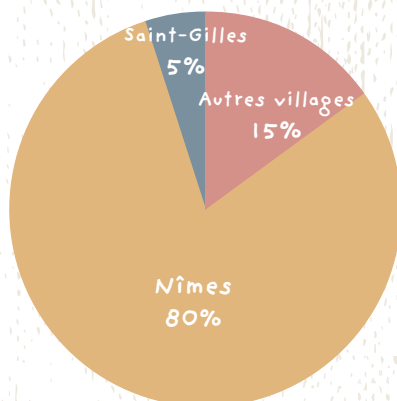
RÉPARTITION PAR LIEUX D'HABITATION DES JEUNES



3 Jeunes sont issus des QPV Saint-Gillois soit 1,6% des jeunes entrés en GJ et 42,8% des jeunes Saint-Gillois.

52 Jeunes sont issus des QPV Nimois soit 29,21% des jeunes entrés en GJ et 38,23% des jeunes Nimois.

RÉPARTITION PAR LIEUX D'HABITATION DES JEUNES



51 Jeunes sont issus des QPV Saint-Gillois soit 4,6% des jeunes entrés en CEJ et 49,01% des jeunes Saint-Gillois.

405 Jeunes sont issus des QPV Nimois soit 36,55% des jeunes entrés en CEJ et 38,23% des jeunes Nimois.

LE STARTER, C'EST ...

Un travail sur la **charte de vie** et les codes à adopter durant les ateliers et dans l'entreprise.

La Connaissance de soi : « Décrypter qui je suis pour pouvoir mieux parler de moi » cet atelier aborde aussi les conditions de travail que le jeune souhaite trouver dans son futur emploi, ses qualités, ce que les autres perçoivent de lui, les passions et intérêts, les valeurs professionnelles ... **Les Compétences fortes :** Afin d'identifier quelles compétences transférables dans le mode du travail et savoir les argumenter par des exemples concrets. **Les Expériences positives :** Savoir présenter un projet ou une situation qui les a rendus fiers et sur lesquelles ils peuvent s'appuyer pour parler d'eux. **Se présenter au groupe :** Rapidement se présenter au groupe en réutilisant tout ce qui a été travaillé durant les ateliers

précédents.

Organiser sa recherche d'emploi, le CV, contacter les entreprises, Pôle Emploi, préparation à l'entretien d'embauche et simulation.

Mais aussi Sport Santé, le bilan de santé, le parcours citoyen, la Croix Rouge, Unis-Cité ...

Les ateliers sont aussi proposés tout au long du parcours avec l'action code de la route, français langue étrangère, ateliers PMSMP, la santé parlons-en, Culture et Engagement ...

Et l'accès à l'offre de services MLJNM avec les Rencontres d'employeurs, les Rencontres de CFA, les visites de plateaux techniques, l'atelier Numérique et la recherche, la Semaine de la Citoyenneté, Info Métiers, les infos E2C ...

LA GARANTIE JEUNES / LE CONTRAT ENGAGEMENT JEUNE

L'offre de services du collectif a été proposée à l'ensemble des jeunes en CEJ et en GJ. L'intitulé Garantie Jeunes ou CEJ en préalable de l'intitulé de l'atelier ne définit pas le dispositif auquel appartient le jeune.

- 65 • CEJ ATELIER CROIX ROUGE
- 53 • CEJ ATELIER CULTUREL
- 491 • CEJ ATELIER CV
- 4 • CEJ ATELIER DÉMARCHES ADMINISTRATIVES
- 24 • CEJ ATELIER LOGEMENT
- 524 • CEJ ATELIER OMRE
- 52 • CEJ ATELIER PMSMP
- 228 • CEJ ATELIER PRÉPARATION ENTRETIEN
- 1781 • CEJ ATELIER STARTER
- 2 • CEJ ATELIER TANGO
- 28 • CEJ ATELIER PASS EMPLOI
- 220 • CEJ ATELIER PÔLE EMPLOI
- 272 • CEJ ATELIER CONTACTER LES ENTREPRISES
- 102 • CEJ ATELIER LA SANTÉ PARLONS-EN !
- 135 • CEJ MUC
- 14 • CEJ PARCOURS CITOYEN
- 40 • CEJ PARCOURS SANTÉ
- 534 • CEJ REGROUPEMENT

- 41 • GJ ATELIER "À QUI DEMANDER"
- 8 • GJ ATELIER ARL
- 5 • GJ ATELIER COMMUNICATION
- 78 • GJ ATELIER CULTUREL
- 104 • GJ ATELIER DE COHÉSION-MUC
- 3 • GJ ATELIER RELATION ENTREPRISES
- 27 • GJ ATELIER EVA
- 9 • GJ ATELIER MOBILITÉ
- 2 • GJ ATELIER PEJ
- 31 • GJ ATELIER RÉFÉRENCE PMSMP
- 43 • GJ ATELIER REGROUPEMENT
- 379 • GJ ATELIER CONNAISSANCE DE SOI
- 5 • GJ ATELIER DÉCOUVERTE DU TERRITOIRE
- 12 • GJ ATELIER INFO MÉTIERS FACE GARD
- 123 • GJ ATELIER PARCOURS SANTÉ
- 92 • GJ ATELIER SIMULATION D'ENTRETIENS
- 45 • GJ ATELIER DROIT DU TRAVAIL
- 54 • GJ ATELIER SPORT
- 1415 • GJ ATELIER TRE
- 40 • GJ ATELIER MARCHÉ DU TRAVAIL
- 17 • GJ ATELIER DÉMARCHES ADMINISTRATIVES
- 100 • GJ ATELIER COMPÉTENCES FORTES
- 26 • GJ ATELIER EXPÉRIENCES POSITIVES
- 1 • GJ ATELIER PROJET PROFESSIONNEL

NOMBRE TOTAL D'ATELIERS : 7 523

TYPE DE SORTIES DES DISPOSITIFS

GARANTIE JEUNES

En 2022, 1370 jeunes sont sortis du dispositif GJ

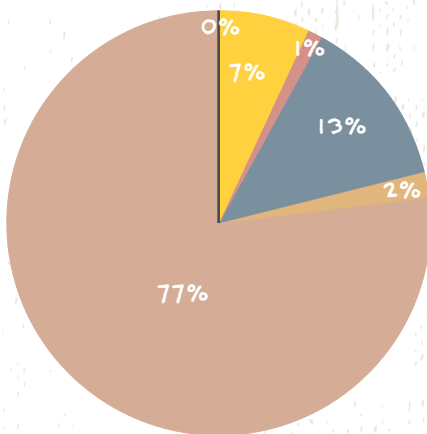
Les modalités de sorties du dispositif CEJ diffèrent de celles de la Garantie Jeunes.

CONTRAT ENGAGEMENT JEUNE

En 2022, 333 jeunes sont sortis du dispositif CEJ

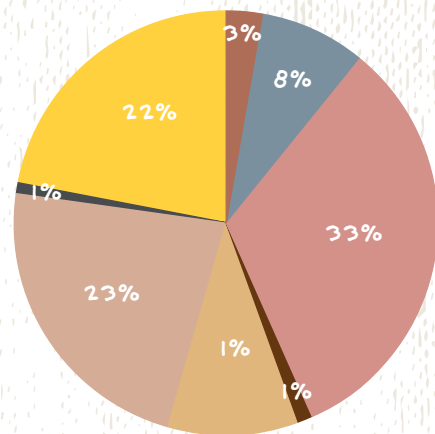
En GJ, les jeunes étaient maintenus en dispositif même s'ils accédaient à une situation d'emploi durable ou d'alternance. En CEJ, l'accès à une situation d'emploi (CDD + de 6 mois ou CDI) ou à une situation d'alternance entraîne leur sortie.

MOTIFS DE SORTIES DE DISPOSITIF



- 77% 1047 • Fin de la durée maximale du parcours
- 0% 3 • Limite d'âge (26 ans)
- 7% 93 • Non respect des engagements
- 1% 17 • Réorientation anticipée autre dispositif
- 13% 182 • Abandon du jeune
- 2% 28 • Déménagement

MOTIFS DE SORTIES DE DISPOSITIF

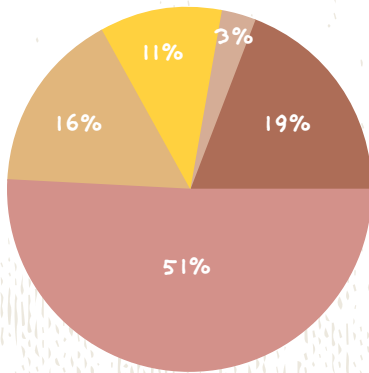


- 23% 77 • Fin de la durée maximale du parcours
- 1% 3 • Limite d'âge (26 ans)
- 22% 73 • Non respect des engagements
- 3% 9 • Rupture d'un commun accord
- 8% 27 • Abandon du jeune
- 33% 108 • Accès à l'autonomie
- 1% 2 • Autre accompagnement
- 10% 33 • Déménagement

TYPE DE SITUATIONS À LA SORTIE DES DISPOSITIFS

GARANTIE JEUNES

SITUATIONS À LA SORTIE



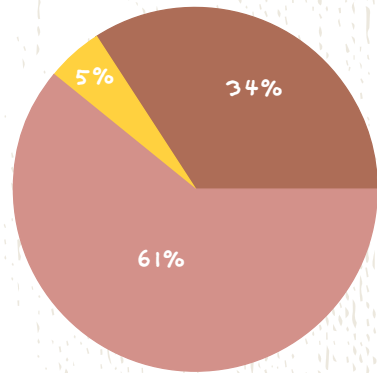
51%	327	•	Emploi
16%	100	•	Formation
11%	71	•	Scolarité
3%	17	•	Contrat de volontariat
19%	120	•	Contrat en Alternance

N'est affiché que la part des jeunes en situation d'emploi, d'alternance, de scolarité, de formation ou de service civique en sortie de dispositif.

Le taux de sorties positives retenu est de 32% car seules sont comptabilisées les situations emploi à + 30 jours de la sortie de dispositif.

CONTRAT ENGAGEMENT JEUNE

SITUATIONS À LA SORTIE



61%	80	•	Emploi
5%	7	•	Scolarité
34%	45	•	Contrat en Alternance

NB : un jeune peut avoir plusieurs situations.

Le taux de sorties positives retenu est de 34,7% car seules sont comptabilisées les sorties pour alternance, CDD de + de 6 mois et CDI.

FOCUS SUR LES SITUATIONS D'EMPLOI / ALTERNANCE

- 114 CDD - Contrat d'apprentissage
- 4 CDD - Contrat de professionnalisation
- 43 CDD - Autre contrat de travail
- 71 CDD - Temps partiel
- 4 CDD - Temps plein
- 6 CDD - Contrat engagement éducatif
- 14 CDD - Contrat unique d'insertion secteur marchand
- 9 CDD - Contrat unique d'insertion secteur non marchand
- 45 CDD - Insertion
- 5 CDD - Intérim
- 4 CDD - Saisonnier
- 1 CDI - Autre contrat de travail
- 75 CDI - Temps partiel
- 57 CDI - Temps plein
- 2 CDI - Contrat unique d'insertion secteur marchand
- 1 CDI - Contrat unique d'insertion secteur non marchand
- 2 CDI - Emploi franc
- 3 CDI - Intérim
- 18 Non salarié - Auto-entrepreneur
- 1 Non salarié - Contrat de volontariat
- 1 Non salarié - Créateur - Repreneur d'entreprise

FOCUS SUR LES SITUATIONS D'EMPLOI / ALTERNANCE

- 44 CDD - Contrat d'apprentissage
- 2 CDD - Contrat de professionnalisation
- 1 CDD - Autre contrat de travail
- 6 CDD - Temps partiel
- 13 CDD - Temps plein
- 1 CDD - Contrat engagement éducatif
- 1 CDD - Contrat unique d'insertion secteur non marchand
- 3 CDD - Insertion
- 7 CDD - Intérim
- 23 CDI - Temps partiel
- 27 CDI - Temps plein
- 1 Non salarié - Auto-entrepreneur

REPÈRE



UNE SOLUTION POUR TOUTES ET TOUS : REPÉRER ET MOBILISER LES PUBLICS « INVISIBLES »

ACTION COORDONNÉE PAR LA MISSION LOCALE DE NÎMES MÉTROPOLE.

Une équipe de 5 structures différentes engagées :



Public cible : les jeunes
de 16 à 29 ans ni en emploi, ni
en formation, ni en scolarité.

**277 : c'est le nombre de
personnes REPÉRÉES.**

- 54% des jeunes repérés sont des femmes.
- 91% ont entre 16-25 ans & 22% sont des jeunes mineurs.
- 80% habitent Nîmes dont 42% sont issus des QPV.
- 39% des jeunes repérés ont un niveau scolaire atteint 1/2/3.
- 26% des jeunes repérés ont un bac.
- 35% des jeunes repérés ont répondu être des décrocheurs scolaires.

**245 : c'est le nombre de
personnes MOBILISÉES**

88% des personnes REPERÉES ont accepté un rendez-vous avec le professionnel de REPÈRE ou une proposition d'action de mobilisation.

**134 : c'est le nombre de
personnes RACCROCHÉES**

134 soit 55% des jeunes mobilisés.

- 56 • Jeunes sont entré.es en PACEA, dans ce cadre 66% sont entré.es dans le dispositif GJ/ CEJ.
Les jeunes rattachés dans le cadre du PACEA ont pu bénéficier d'autres dispositifs proposés par la Mission Locale de Nîmes comme la PER (11%) et l'ASPIJH (7%).
- 12% • ont démarré un parcours de formation.
- 7% • sont entré.es à l'École de la 2nde chance.
- 17 • jeunes ont trouvé un emploi de plus de trois mois.
- 5% • ont trouvé un contrat d'apprentissage.
- 1 • jeune est entré à l'EPIDE.

Les résultats obtenus montrent également les difficultés rencontrées par ces jeunes et le besoin de se mettre au service de la temporalité des jeunes.

**En 2023, il reste 6 mois
d'activité pour repérer,
mobiliser et raccrocher. Les
objectifs sur cette période
est qu'un maximum de jeunes
puissent bénéficier de
mobilisations et surtout un
raccrochage pérenne.**

LES PROPOSITIONS FAITES DANS LE CADRE DE MOBILISATIONS :

- 11 jeunes REPÈRE ont participé à l'action de mobilisation « MARDI TOUT EST PERMIS »
- 8 jeunes REPÈRE ont participé à l'action de mobilisation « GALOPE VERS L'EMPLOI »
- 10 jeunes REPÈRE ont participé à l'action de mobilisation « RÊVE PAR LES PAIRS »
- 19 jeunes REPÈRE ont participé à l'action de mobilisation « THÉÂTRE »
- 4 jeunes REPÈRE ont participé à l'action de mobilisation « MONTÉE INCLUSIVE »
- 10 jeunes REPÈRE ont participé à l'action « SUBAQUATIQUE »
- 22 jeunes REPÈRE ont participé à l'action « INFORMATION & ACCOMPAGNEMENT AU SERVICE CIVIQUE »
- 10 jeunes ont participé à l'action de mobilisation « EXPLORER SON POTENTIEL »
- 4 jeunes ont participé à l'action « PARCOURS CITOYEN »
- 4 jeunes ont participé à l'action « CAUVIN »
- 3 jeunes ont participé à l'action « PASS SPORT »
- 7 jeunes ont participé à l'action « LES RENCONTRES DE L'ALTERNANCE »
- 29 jeunes sont entré.es en « SERVICE CIVIQUE »

Le consortium est une équipe, chaque professionnel apporte ses compétences au service du repérage et de la mobilisation.

La mobilisation sera un axe essentiel pour que les jeunes repéré.es soient plus nombreux-ses à raccrocher le service public de l'emploi, un challenge relevé par l'ensemble des structures.



PIAL

PARCOURS D'INTÉGRATION

PAR L'APPRENTISSAGE DE LA LANGUE

Le PIAL permet à des jeunes étrangers extra-européens qui ne disposent pas du niveau minimal de maîtrise du français, de bénéficier d'un accompagnement individuel.

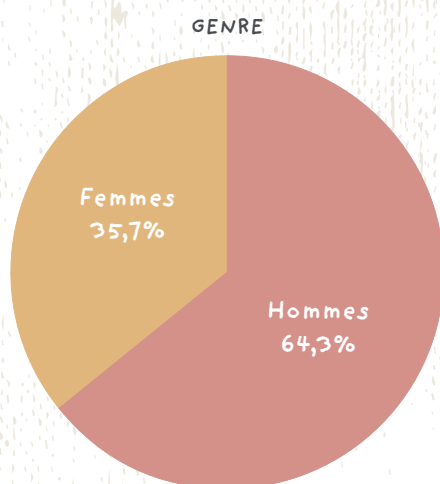
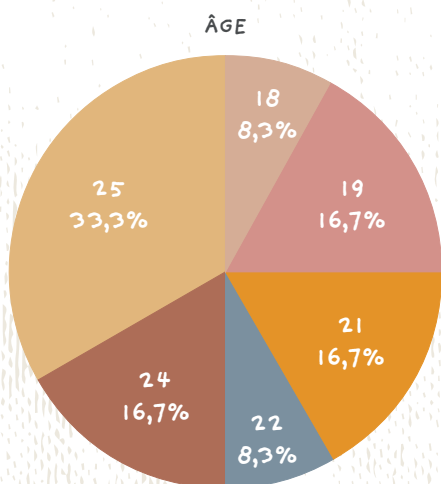
En 2022, le dispositif PIAL a permis à 14 jeunes de bénéficier de cours de français.

Le rythme était de 3 x 2h par semaine à raison de 3 demi-journées.

POUR RAPPEL, LES OBJECTIFS DU PIAL SONT :

- Garantir leur intégration réussie dans un dispositif intensif de droit commun. (de type Garantie Jeunes, École de la 2^{de} Chance, établissement pour l'insertion dans l'emploi etc.)
- Si leur situation le leur permet, d'accéder directement à une formation ou au marché du travail.

Les jeunes bénéficient tout au long de leur parcours d'une aide financière versée dans le cadre du PACEA.



PERSPECTIVES D'ÉVOLUTIONS

En 2023, l'ADEFRAMS* a demandé d'augmenter le nombre d'heures à 18h par semaine afin d'accroître l'attractivité du dispositif, trop souvent mis au second plan par le public qui préfère aller vers des formations avec plus d'heures et qui souhaite des cours plus intensifs.

*Association pour Développer les Échanges entre la France, le Maroc et le Sénégal.

PIC - IPR

PLAN D'INVESTISSEMENT DANS

LES COMPÉTENCES -

INTÉGRATION PROFESSIONNELLE DES RÉFUGIÉS

LE PIC - IPR

A PRIS FIN AU 1^{er} MARS 2023.

Le dispositif a accueilli un total de 171 jeunes sur les 3 années où il a été mis en œuvre.

Il a permis à la Mission Locale de découvrir le public réfugié et demandeur d'asile et de comprendre davantage les difficultés liées à l'accueil, au suivi et à l'insertion de ce public. Le dispositif a permis également de mieux comprendre les limites qui entourent l'accompagnement de ces jeunes. En effet, le dispositif a mis en évidence le fait que le public de par sa situation, ses problématiques liées à l'asile (*santé, psychologiques, etc.*) mais aussi à la barrière de la langue, rencontre de grandes difficultés pour s'insérer durablement en emploi.

Les financements ont permis de mettre en place dans les premiers temps des ateliers mais également des cours de français qui ont permis de « dégrossir » les difficultés en amont des cours proposés ensuite par l'OFII à ceux qui obtiennent ensuite le statut de réfugié.

Depuis la mise en place, il y a eu 63 places en ateliers de français « PIC DA » du 01.01.2022 au 31.12.2022

Sur les derniers mois, l'interprétariat par téléphone a été mis en place et le peu d'utilisations qui en ont été faites se sont montrées très efficaces. Cela facilite grandement la communication avec des jeunes avec qui les échanges restaient très sommaires jusque là.

Ce dispositif a inscrit l'accompagnement du public réfugié dans l'accompagnement global Mission Locale et en a permis une meilleure compréhension.

Chaque jeune est soumis à un parcours administratif dès son arrivée en France et sur ce parcours, parfois long, le conseiller MLJ n'a pas vraiment d'influence, si ce n'est d'aider le jeune à l'apprentissage du français pour augmenter les chances d'obtenir son statut de réfugié.

En parallèle, le conseiller peut essayer de dégrossir le projet professionnel du jeune. De nombreuses conventions ont été mises en place avec les différents partenaires du territoire. C'est ce travail en commun et les échanges qui amènent une vraie plus value dans l'accompagnement du public réfugié.

Depuis début 2023, plusieurs projets sont en cours de réflexion pour la suite afin de maintenir une offre de services adaptée au public migrant axée principalement sur l'apprentissage du français et le travail du projet professionnel.

LES PROJETS EUROPÉENS FSE

PER

PLATEFORME EMPLOI RENFORCÉE



La Plateforme Emploi Renforcée est un dispositif qui a pour objectif d'accompagner les jeunes de manière **INTENSIVE, RENFORCÉE** et **PERSONNALISÉE** vers l'emploi sur une durée de 3 mois.

Il s'agit d'un dispositif d'accompagnement qui a démarré en janvier 2016 sur un financement FSE.

LES POINTS POSITIFS DE LA PER :

L'accompagnement renforcé à savoir un rendez-vous physique à minima toutes les 3 semaines, un lien permanent par mail, sms, téléphone avec le conseiller référent du jeune.

La prospection ciblée proposée sur le bassin Nimois permet d'accompagner le jeune en ciblant les entreprises susceptibles de recruter le jeune. La prospection permet de désacraliser l'image que peuvent avoir les jeunes des employeurs, et les rendre autonomes dans leurs démarches de prospection.

QUELQUES TÉMOIGNAGES

« L'atelier valorisation de l'expérience permet de faire travailler en collectif les jeunes dans l'expression de leurs expériences, les accompagner dans la mise en mots de leurs ressources, leur permettre d'identifier leurs leviers d'action, les soutenir dans leurs projets. Il est gratifiant de voir le changement de leur posture, l'évolution dans leur expression, la richesse et transformations dans les échanges. »

Elsa Ratti CIBC

Quentin : « Cet atelier m'a donné confiance en moi, je me sens prêt à rencontrer un recruteur. »

Assia : « Je me suis rendue compte que je savais faire plein de choses et maintenant je saurai en parler dans le milieu pro. »

LES CHIFFRES 2022 :

175 jeunes ont intégré la PER en 2022

113 jeunes ont signé au moins un contrat de travail

Soit 65% des participants

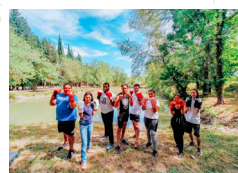
LE COLLECTIF DE LA PER :

D'une durée de cinq jours, les jeunes sont positionnés sur des ateliers en collectif afin de les rendre autonomes, leur apporter les connaissances nécessaires à leur employabilité, les remobiliser et créer une dynamique dans leur recherche d'emploi. Il s'agit là d'un réel coaching vers l'emploi.

LES ATELIERS DE LA PER :

- La valorisation des expériences et compétences
- Confiance en soi et estime de soi
- Savoir-être professionnels
- Ateliers sportifs
- Ateliers monde du travail
- Ateliers de préparation aux entretiens d'embauche
- Ateliers Stratégies et Techniques de Recherche d'emploi

Halimatou : « Je suis arrivée à Nîmes au mois de juillet 2022. Suite à mon inscription à la Mission Locale j'ai été orientée sur la PER afin d'être accompagnée dans ma recherche d'emploi. J'ai pu trouver un emploi d'hôtesse de caisse dans une entreprise. Cela n'a pas été une bonne expérience et suite aux problèmes que j'ai eu avec l'employeur, j'ai été accompagnée et mise en relation avec l'inspection du travail puis un syndicat ce qui m'a permis de sortir de cette situation difficile. J'ai à nouveau intégré la PER et ma conseillère m'a proposé une prospection ciblée qui a abouti à la signature d'un nouveau contrat d'agent de service hospitalier avec l'EHPAD Ma Maison. »



ACCOMPAGNEMENT SOCIO PROFESSIONNEL DES JEUNES EN SITUATION DE HANDICAP

Cette action consiste à faciliter le processus de professionnalisation et de mise en emploi des jeunes en situation de handicap dans le cadre d'un parcours individualisé avec un accompagnement assuré par 4 conseiller.es référentes de la Mission Locale de Nîmes Métropole et une coordonnatrice de dispositif en partenariat avec des employeurs et des structures spécialisées dans le domaine du handicap.

L'accompagnement des jeunes s'effectue en continu sur l'année civile et la durée des parcours varie en fonction des besoins identifiés pour chaque jeune.

L'identification des jeunes s'effectue tout au long de l'année, en découle, par la suite l'intégration des jeunes dans l'action qui se fait sous forme d'entrées et sorties permanentes.

L'expérience acquise ces dernières années, nous indique que certains jeunes peuvent demander à arrêter leurs parcours, soient qu'ils aient trouvé une solution qui leur convient, soit qu'ils ne se considèrent plus en capacité de suivre le programme proposé.

L'année 2022 s'est inscrite dans la continuité de l'année 2021, avec la poursuite du travail de consolidation et développement du partenariat nécessaire au vu d'un nombre de plus en plus grandissant de jeunes orientés vers l'ASPJH et présentant des handicaps différents, avec une augmentation de jeunes souffrant de troubles du spectre de l'autisme, de maladies invalidantes et en conséquence de la crise sanitaire, des troubles psychologiques.

Un accompagnement global axé sur la santé, le social et bien évidemment l'emploi a permis de lutter contre l'isolement et d'impulser cette envie de se dépasser afin d'atteindre un objectif de travail sur le projet professionnel, la formation et l'emploi (milieu ordinaire et milieu protégé).

Cet accompagnement est individualisé et personnalisé avec la participation des familles, des éducatrices.

Les Prestations d'Appui Spécifiques que nous pouvons prescrire permettent un accompagnement sur le terrain par des spécialistes (ADRH, ARIEDA, APF, ASEI ...) afin de mettre en place des moyens de compensations ainsi qu'une sensibilisation auprès des employeurs, formateurs et personnel

environnant. Un partenariat avec la MDPH du Gard nous permet un accompagnement vers une Reconnaissance en Qualité de Travailleur Handicapé (*aide au montage du dossier*), lorsque leur état de santé le permet.

Les jeunes peuvent bénéficier d'évaluations psychométriques à la MLNMM et le bilan qui en résulte permet, s'il démontre une déficience intellectuelle ou des troubles DYS, de soutenir le dossier médical auprès de la MDPH.

Atelier ARTHÉRAPIE :

Afin de travailler sur l'estime de soi et la confiance en soi, il a été mis en place un atelier d'art thérapie avec comme support la création de mosaïque par des jeunes accompagnés dans le cadre de l'ASPJH.

Au-delà du travail sur l'estime et la confiance en soi, l'objectif était de permettre aux jeunes à travers cet atelier de mieux s'accepter et mettre en valeur leur situation de handicap.



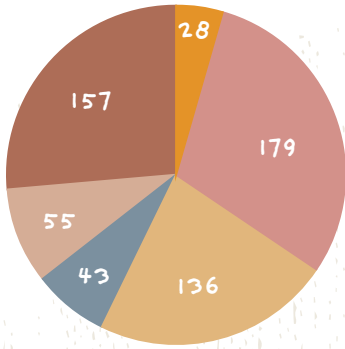
EN QUELQUES CHIFFRES :

179 jeunes accompagnés dans le cadre du dispositif

- 136 avec une RQTH | 43 sans RQTH, 55 bénéficiaires de l'AAH
- 164 majeurs | 15 mineurs
- 83 filles | 96 garçons
- 40 QPV | 139 hors QPV
- Niveau scolaire :
1 Niveau 2 | 6 Niveau 3 | 47 Niveau 4
45 Niveau 5, 82 Niveau 6
(nouvelle nomenclature des diplômes)
- 157 orientés en milieu ordinaire et 28 en milieu protégé

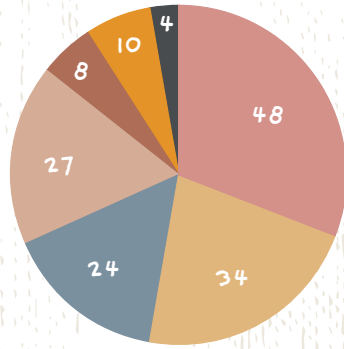
RÉSULTATS

L'ASPJH EN QUELQUES CHIFFRES



- 179 • Nombre de jeunes accompagnés
- 136 • Avec RQTH
- 157 • Sans RQTH
- 55 • Avec AAH
- 157 • Milieu ordinaire
- 28 • Milieu protégé

TYPLOGIES DU HANDICAP



- 48 • PSY
- 34 • TDA DYS
- 24 • Mental
- 27 • Moteur
- 8 • TSA
- 10 • Auditif
- 4 • Visuel

GENRE



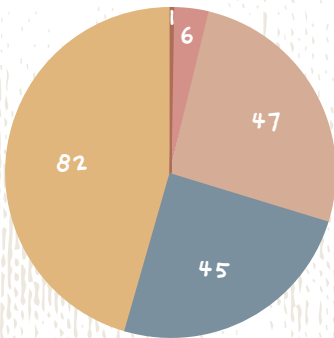
ÂGE



LOCALISATION

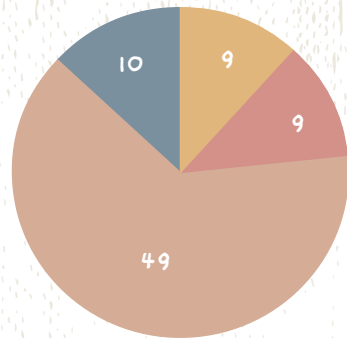


NIVEAUX SCOLAIRES



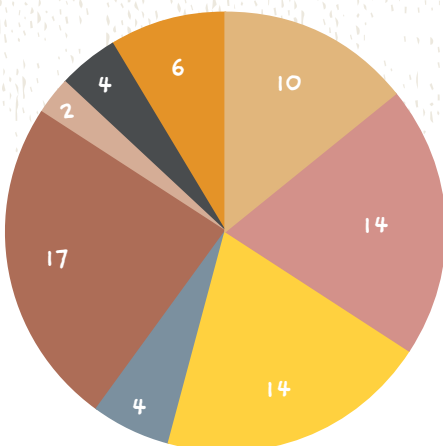
- 1 • Niveau II
- 6 • Niveau III
- 47 • Niveau IV
- 45 • Niveau V
- 82 • Niveau VI

OFFRE DE SERVICES MOBILISÉE



- 9 • PMSMP
- 9 • PAS
- 49 • MDPH Accompagnement dossier
- 10 • Évaluation psychométrique

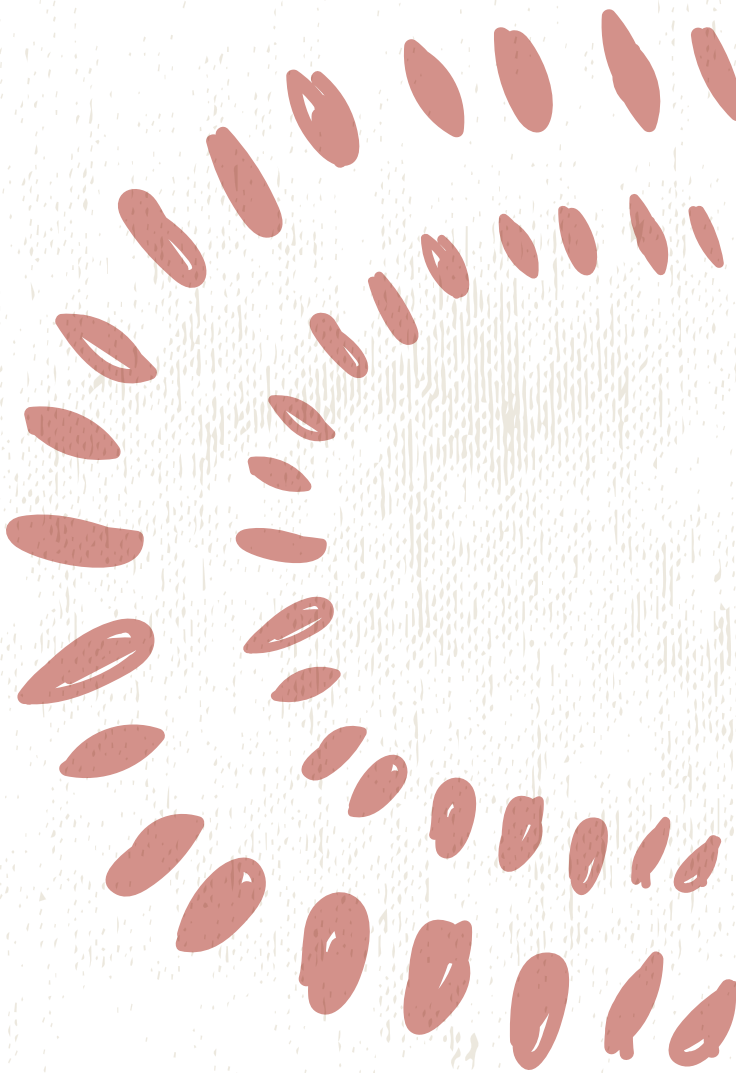
MOTIFS DE SORTIE



- 10 • Formation
- 14 • Formation Initiale
- 14 • Emploi
- 4 • Alternance
- 17 • Garantie Jeunes / CEJ
- 2 • Service Civique
- 4 • Déménagement
- 6 • Fin du programme

02.2

L'EMPLOI



LE SERVICE EMPLOI RELATION - ENTREPRISES



2022, L'ÉQUILIBRE APRÈS LE « BOOM » DE 2021

L'action de l'équipe Emploi - Relation Entreprises s'est inscrite en 2022 dans la continuité du travail de proximité initié en 2018 en privilégiant la prospection physique et la rencontre avec les interlocuteurs locaux du monde de l'entreprise. La volonté étant d'identifier pour chaque structure : les profils recherchés, les périodes de recrutement et la philosophie inhérente à chacune d'elles.

Le principe de l'interlocuteur unique demeure l'axe central de cette collaboration puisqu'il favorise la fidélisation des entreprises et le recrutement sur mesure via un système de pré-sélection des candidats.

Développer le partenariat avec les entreprises nécessite de s'adapter et de proposer des solutions diversifiées pour répondre aux besoins de chaque structure.

**Ainsi, l'équipe
Emploi - Relation
Entreprises propose une
offre de services variée
combinant jobs dating,
rencontres jeunes-
employeurs, informations
collectives, sessions de
recrutement et périodes
de mise en situation en
milieu professionnel
préalable à l'embauche.**

Après l'année 2021, marquée par la fin des mesures sanitaires, par un rebond de l'activité économique assortie d'une augmentation des besoins en Ressources Humaines, l'année 2022 a eu pour enjeu majeur de stabiliser l'activité de l'équipe Emploi - Relation Entreprises.

**En effet, le renforcement
et la restructuration
de l'équipe en 2021 a
nécessairement induit un
déploiement des actions
de prospection et de
partenariat sur un réseau
d'entreprises plus vaste
et plus diversifié.**

De plus, si les événements entreprises et les jobs dating ont véritablement rythmé cette année 2022 combinant l'action complémentaire des Chargées de Relation Entreprises (prospection et pré sélection) et des Conseillers.ères (information, orientation, positionnement) ; il aura également fallu s'adapter au « stop & go » des contrats aidés afin de s'efforcer d'apporter des solutions personnalisées aux grandes et aux petites entreprises malgré la baisse notable des contrats alloués.

Enfin, l'année 2022 aura également par une volonté de développer des plans d'actions en collaboration avec d'autres missions locales du département afin de toujours répondre plus efficacement aux besoins des entreprises.

ZOOM SUR ... L'OFFRE DE SERVICES EMPLOI - RELATION ENTREPRISES

- Informations et conseils sur les aides à l'embauche dans le cadre des politiques publiques pour l'emploi (Contrats Uniques d'Insertion, contrats en alternance et emplois francs).
- Prescription, signature et suivi des contrats aidés.
- Prise d'offres, diffusion et présélection des candidats pour tous types de contrats.
- Organisation de jobs dating, visites, rencontres jeunes-employeurs et informations collectives.
- Informations, mise à disposition de volontaires via la plateforme Service Civique, diffusion des missions et pré-sélection des candidats.
- Mise en place de périodes en milieu professionnel, permettant d'évaluer et valider les aptitudes du candidat au poste de travail.

LE SERVICE EMPLOI RELATION - ENTREPRISES



ZOOM SUR ... L'ACTIVITÉ DU SERVICE EMPLOI - RELATION ENTREPRISES

Nombre de partenaires sollicités : 710

Nombre total d'événements partenaires : 5301

Nombre de visites partenaires réalisées : 421

Nombre d'offres d'emploi récoltées : 808

Nombre total de mises en relation (MER) sur offres : 2226

Nombre de jeunes mis en relation : 1121

Nombre de MER réalisées (recrutements) : 421

ZOOM SUR ... LES ÉVÉNEMENTS ENTREPRISES, 32 !

1 • Rencontre
Jeunes - Employeurs

2 • Visites d'Entreprises

13 • Informations Collectives

16 • Sessions de Recrutement

826 • Participations

280 • Jeunes

52 • Recrutements

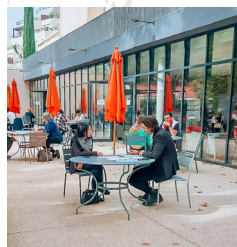
DIVERS :

Job Dating Ijeunelsolution

en partenariat avec la DDETS - 16 février 2022

Trouve ton Job d'Hiver

en partenariat avec les MJJ Gard Rhodanien
et Rhône Argence - octobre 2022





ZOOM SUR ... LES JOBS DATING, 4 !

2 MIL JOB Multi secteurs

- Jeudi 7 avril 2022 - Centre socio culturel André Malraux
- Mardi 18 octobre 2022 - Centre socio culturel Jean Paulhan

1 MIL JOB Edition Apprentissage

- Jeudi 19 mai 2022 - Espace Léon Vergnole

1 JOB Intérim

- Jeudi 30 juin 2021 - Mission Locale de Nîmes Métropole

427
Nombre de participants
(dont 159 issus des QPV)

149
Jeunes recrutés
(dont 43 issus des QPV)

PERSPECTIVES 2023

Poursuivre un travail qualitatif et de proximité auprès des entreprises du bassin gardois, telle sera la mission principale de l'équipe Emploi - Relation Entreprises en 2023. Interlocuteur unique et pré-sélection sont sans nul doute les vecteurs de réussite de ce partenariat et constituent aujourd'hui l'identité de l'équipe, d'un service dédié aux entreprises.

Face à l'attention grandissante portée par les responsables RH au savoir être des candidats, les rencontres « physiques » seront encouragées et mises en œuvre de façon la plus diversifiée possible. Ce sont d'ailleurs lors des visites, des rencontres jeunes-employeurs, des sessions de recrutement et des jobs dating que se concluent le plus de recrutements.

Il faudra donc en 2023, travailler avec précision sur le choix des entreprises partenaires, sur le choix des candidats et enfin sur les modalités de rencontre les plus adaptées de ces acteurs de l'emploi afin de mettre en relation « les bonnes personnes » au « bon moment ».

LE PARTENARIAT MISSION LOCALE - PÔLE EMPLOI

CONTEXTE GÉNÉRAL

Pôle Emploi a fait évoluer les modalités de collaboration avec les Missions Locales en cohérence avec le plan stratégique de Pôle emploi afin de favoriser l'accès à l'emploi des jeunes et lever les freins.

L'objectif étant de construire avec les Missions Locales une offre de services partenariale sur chaque territoire.

La délégation porte prioritairement sur les jeunes qui sont confrontés à des difficultés d'insertion sociale et professionnelle.

Il apparaît néanmoins nécessaire d'organiser et tracer les informations concernant les parcours et dispositifs mis en œuvre pour les jeunes afin :

- D'éviter les doubles suivis Pôle Emploi - Mission Locale,
- D'optimiser la visibilité sur les jeunes suivis dans le cadre d'un dispositif,
- De mieux repérer les jeunes qui ne bénéficient d'aucun suivi pour leur proposer un accompagnement adapté à leurs besoins.

ORGANISATION

Un comité de suivi régulier est organisé localement pour sécuriser les échanges d'information et les évolutions de parcours.

Ce comité de suivi permet d'échanger des informations sur les jeunes en suivi délégué et sur les jeunes non orientés par Pôle Emploi et positionnés sur un dispositif interne aux Missions Locales.

Pour ce faire, des référents ont été nommés dans chacune des structures afin qu'il n'y ait qu'un seul interlocuteur par agence et à la Mission Locale.

À l'occasion du comité technique, qui se réunit tous les 2 mois, les référents travaillent sur certains dossiers de jeunes, proposent de nouveaux projets à mettre en place en direction des jeunes, échangent des informations diverses et variées qui sont ensuite communiquées aux équipes des deux structures.

Des échanges réguliers par mail entre les référents permettent aussi de débloquer certains dossiers, d'éviter des doubles accompagnements, de positionner les jeunes sur des ateliers, des jobs dating ou recrutements.

LE PARRAINAGE

Le parrainage est une action sociale qui a pour objectif de favoriser l'insertion professionnelle et de lutter contre la discrimination.

Le principe est de mettre en relation un.e jeune avec un professionnel en activité ou retraité bénévole dans le but de l'aider dans sa recherche d'emploi, de formation et/ou de réflexion sur le projet professionnel (*enquêtes métiers, stages*).

Ces rencontres professionnelles vont permettre aux filleuls de se confronter à la réalité d'un secteur d'activité, de valider un projet, d'avoir des conseils sur la prospection entreprises, des informations sur les formations et de développer un réseau.

Ce sont les conseillers qui positionnent sur cette action après avoir fait un diagnostic de la situation professionnelle du jeune.

L'orientation d'un jeune vers un parrain se fait en fonction du secteur d'activité défini.

NOS BÉNÉVOLES REPRÉSENTENT PLUSIEURS SECTEURS D'ACTIVITÉ TELS QUE :

- Le bâtiment
- La vente
- L'administratif
- La logistique
- Le transport
- Le social
- La petite enfance
- Le service à la personne
- L'informatique
- L'industrie
- L'art
- Le théâtre ...

BILAN QUANTITATIF

Nombre de positionnements sur l'année : 127

NIVEAU DE QUALIFICATION :

- 6 • Sans qualification
- 46 • Diplômés de niveau CAP/BEP jusqu'à BAC
- 43 • Diplômés d'études supérieures

Nombre des Parrains et Marraines ayant participé : 23

Nombre de jeunes parrainés : 95

HOMMES : 45

FEMMES : 50

Mineurs : 8

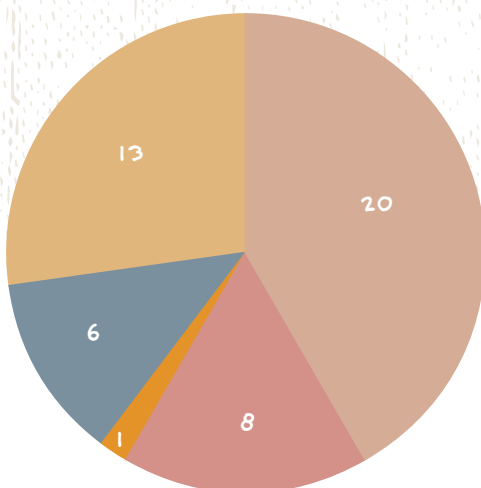
Majeurs : 87

dont 40 résidents dans les Quartiers Prioritaires de la Ville

HOMMES : 16

FEMMES : 24

56 SORTIES POSITIVES (58,5%)



- 20 • CDD
- 8 • CDI
- 1 • CONTRAT AIDÉ (PEC)
- 6 • FORMATIONS QUALIFIANTES
- 13 • CONTRATS EN ALTERNANCE

L'ALTERNANCE



La Mission Locale de Nîmes Métropole a mis l'accent en 2022 sur la thématique de l'alternance.

Une équipe a été constituée en cours d'année, pour venir renforcer l'action déjà menée par la conseillère référente alternance de la structure.

Une chargée de projet a été nommée en juin pour coordonner l'équipe alternance. Une référence alternance - CEJ a été créée, celle-ci est occupée par une conseillère, afin de soutenir la promotion de cette solution en direction des publics dans le dispositif CEJ.

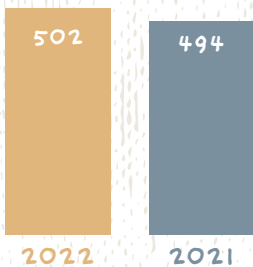
Nous notons en 2022 un maintien, voire même une légère évolution positive, des entrées en alternance pour les jeunes inscrits au sein de notre Mission Locale.

Nous constatons en particulier une progression en 2022 du nombre de jeunes résidents en QPV entrés en situation d'alternance 26.4 % en 2022 (et 23.1% en 2021), ainsi qu'une augmentation significative du nombre de femmes accédant à cette solution 46.3% (et 40.9% en 2021)

Toutefois il est à noter que le nombre de jeunes résidents en QPV représente 33.3% du nombre total de jeunes accompagnés en 2022 au sein de notre Mission Locale.

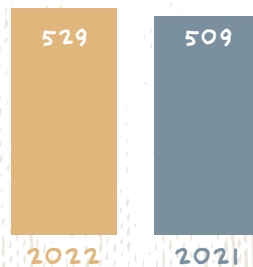
Des efforts doivent donc être encore déployés pour permettre à ces publics d'accéder à cette solution.

NOMBRE DE JEUNES ENTRÉS EN ALTERNANCE



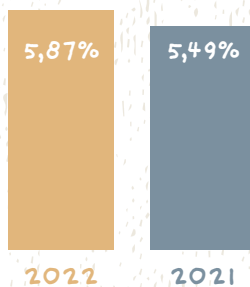
% D'ÉVOLUTION : 1,62%

NOMBRE DE SITUATIONS ALTERNANCE



% D'ÉVOLUTION : 3,92%

POIDS RÉGIONAL DES ENTRÉES EN SITUATIONS



PRIORITÉ APPRENTISSAGE

PRIORITÉ
APPRENTISSAGE

Priorité Apprentissage est une action spécifique pour les jeunes issus des quartiers prioritaires de la ville.

Elle consiste à aller au-devant des jeunes des quartiers prioritaires de la politique de la ville pour les accompagner sur leur projet d'alternance et favoriser le nombre de signatures et de consolidations de contrats d'apprentissage. Permettre la rencontre entre des employeurs potentiels, des responsables d'entreprises et des jeunes entre 16 et 25 ans.

LA MISE EN ŒUVRE DE CETTE ACTION S'EST APPUYÉE SUR DEUX AXES FORTS :

- Le repérage des publics résidant en quartier politique de la ville en demande d'alternance (par le biais des conseillers, par la sensibilisation des partenaires des territoires et des partenaires économiques).
- La mise en œuvre d'actions ciblées, à partir des profils et projets exprimés par les jeunes (promotions de profils auprès des CFA et partenaires économiques, visites de CFA, prospection ciblée, diffusion de la Newsletter apprentissage).

PAR AILLEURS 2 ÉVÉNEMENTS SPÉCIFIQUES ALTERNANCE ONT ÉTÉ ORGANISÉS EN TERRITOIRE QPV :

Un Job dating spécial alternance

mis en oeuvre par l'équipe Emploi - Relation Entreprises à l'espace Leon Vergnole, le 19 mai 2022.

8 jeunes sur les 17 recrutés étaient accompagnés dans le cadre de l'action Priorité Apprentissage.

Un Forum

« les Rencontres de l'alternance »

au sein du quartier Pissevin le 5 octobre 2022.

Ce forum avait pour objectif d'informer les jeunes sur la question de l'alternance. L'IFRMA et Purple Campus ont présenté l'alternance, les filières portées par leur CFA respectif et répondu aux questions des jeunes. Dans un deuxième temps, les jeunes ont pu consulter et se positionner sur les offres en alternance qui restaient à pourvoir, transmises pour l'évènement par l'ensemble des CFA partenaires du territoire.



RAPPEL DES OBJECTIFS 2022 :

**50 intégrations et à réaliser
40 signatures de contrats**

LES RÉSULTATS :

- 50 intégrations réalisées
- 39 signatures de contrats en alternance
- 2 signatures de CDD
- 2 retours en formation initiale
- 1 jeune en formation (PRF)

Cette action est reconduite en 2023 et nous nous sommes fixés pour objectif en particulier d'accroître le nombre de jeunes bénéficiaires de cette action originaires des quartiers-est de Nîmes.

Une illustration concrète de l'action avec le récit du parcours d'Hafssa résidente du Mas de Mingue :

L'équipe alternance a reçu un mail d'orientation vers l'action Priorité Apprentissage de sa conseillère CEJ nous indiquant qu'Hafssa recherchait désespérément un maître d'apprentissage pour pouvoir faire son CAP pâtisserie en alternance pour la rentrée 2022. Il s'avère que Hafssa avait trouvé un employeur mais qui s'est désisté au dernier moment.

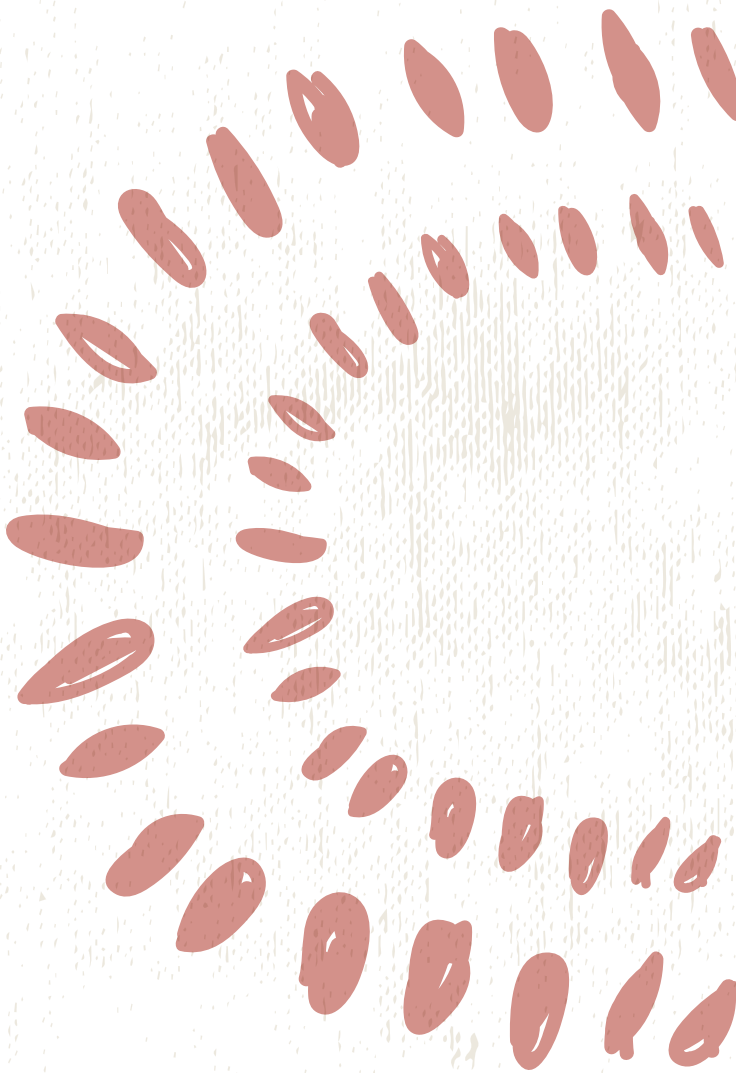
L'équipe alternance a donc contacté cette jeune fille pour faire un premier diagnostic de sa recherche, de ses difficultés. Nous avons demandé à Hafssa si elle acceptait de faire une courte PMSMP n'ayant jamais eu d'expérience dans ce métier, qu'elle accepta. Pas d'autres difficultés détectées, Hafssa formule une mobilité géographique possible sur tout le territoire Nîmes Métropole.

Nous avons donc démarré une prospection ciblée, Monsieur W responsable aux 13 desserts a accepté de rencontrer Hafssa et de lui proposer une PMSMP. À l'issue de ces quelques jours d'immersion Hafssa s'est vue proposer un contrat en apprentissage en pâtisserie.

02.3

LES AUTRES

OFFRES DE SERVICES



LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Cette fin du programme quadriennal régional de formation marque et confirme une bonne saisie et compréhension de l'offre de formation en faveur des jeunes que nous accompagnons.

Au sortir d'une période tourmentée par la crise sanitaire, nous avons reçu une jeunesse tout à la fois pressée de trouver des solutions, désorientée dans un contexte d'accentuation du décrochage scolaire, et en questionnement sur ses choix d'avenir.

Bien que le nombre de places et d'entrées en formation Projet Pro ait été moindre en 2022, nous aurons pu ainsi compter sur nos partenaires organismes de formation agissant sur le travail du projet professionnel et la remise à niveau : École de la 2nde Chance (Peuple & Culture) et Lectio (CRFP) très sollicités 2022, ainsi que Projet pro (AMS Grand sud & GRETA).

Une convention signée courant été 2022 renforce toujours plus nos liens avec l'E2C de Nîmes. Chaque entrée, chaque sortie font désormais l'objet d'une attention particulière pour favoriser les intégrations, le maintien en formation, et les poursuites de parcours.

Il est à considérer un dispositif d'accompagnement qui n'est pas comptabilisé dans les chiffres de la formation : Pour les plus jeunes, mineur.e.s, le partenariat avec l'AFPA Promo 16-18 de Nîmes se poursuit à un rythme soutenu avec 60 jeunes co-accompagnés. Un point bimensuel est réalisé sur l'accompagnement ou les situations post parcours de ces jeunes toujours soumis à l'obligation de formation. Ce dispositif participe à l'accès à la formation.

Toujours au sein des locaux de l'AFPA, en appui aux accompagnements et aux projets de formations, 67 jeunes auront bénéficié des ateliers Déclit pour l'action.

Pour la Mission Locale de Nîmes Métropole, comme l'ensemble du réseau régional des Missions Locales (Baisse de 24% d'entrées en formation en Occitanie par rapport à 2021), les situations

d'entrées en formations qualifiantes continues ont toutefois connu en 2022 un ralentissement pour les jeunes que nous accompagnons.

On trouverait plusieurs explications à ce mouvement de baisse de 35% par rapport à 2021 pour la seule Mission Locale de Nîmes Métropole (-25% en ce qui s'agit du PRF) : D'une part, un comptage davantage recentré sur des entrées en formations dont nous sommes à l'origine des prescriptions, l'arrêt des formations organisées dans le cadre de la Garantie Jeunes, et enfin des éléments de contexte plus globaux.

Devant la multiplication des offres d'emploi liées à la reprise économique post covid, les jeunes ont aussi privilégié des solutions immédiates ou directement rémunératrices. Le temps de préparation et d'intégration vers la formation est souvent perçu comme plus long, plus lointain.

Face à une tendance forte aux démissions et aux reconversions professionnelles constatées post covid, il semble aussi que les plus jeunes aient été plus que jamais en concurrence avec leurs aînés, plus expérimentés, lors des sélections sur les places en formations qualifiantes.

Enfin, apparu en 2022, le Contrat Engagement Jeune profite d'une volonté plus affirmée de proposer la formation professionnelle comme solution structurante du parcours, de l'accompagnement.

Forts de ces nouvelles orientations, nous renforçons nos liens avec les centres de formation à l'appui de visites de plateaux techniques et de permanences au sein de la MLJNM (En 2022, 74 jeunes ont pu échanger sur leurs projets avec les organismes de formation) :

- AFPA formations
- E2C
- GRETA
- OFIAQ
- MUC
- AFTRAL
- EI Groupe
- IRFA Sud.

À l'appui d'une nouvelle programmation régionale, l'année 2023 devrait connaître des évolutions favorables et un retour progressif à la normale.

L'OBLIGATION DE FORMATION DES MINEUR.E.S

En 2022, La Mission Locale Nîmes Métropole a intensifié son travail d'accompagnement des mineurs pour leur permettre d'accéder autant que possible à des situations.

Ainsi ce sont presque 593 mineur.e.s qui ont été accompagné.e.s par la MLJNM en 2022 et pour lequel.le.s, l'équipe Obligation de formation de la MLJNM exerce une veille quant à leurs états de suivis ou leurs situations.

Si la plupart ont pu à minima intégrer les dispositifs d'accompagnements PACEA et/ou CEJ, ou accéder à des solutions telles que la Promo 16-18, l'E2C, la formation qualifiante, ou encore l'apprentissage et ses prépas ... D'autres connaissent des ruptures d'accompagnement prolongées.

Dans la mesure où ces mineur.e.s ne sont pas en situation de respect de l'Obligation de formation, sous la responsabilité du référent Obligation de formation de la MLJNM, Emmanuel LEBEAUX, l'assistante administrative Prisca PEETERS engage méthodiquement des relances auprès des mineur.e.s, soit en 2022 :

- **131 alertes aux conseiller.e.s référents.es en vue d'une reprise de contact ;**
- **99 courriers simples visant à la reprise de contact et informant de l'obligation de formation ;**
- **62 convocations sur rendez-vous.**

2022 restera une année difficile quant à l'interconnexion des systèmes d'informations entre Missions Locales et les CIO, ce sont presque 139 mineur.e.s qui auront pu toutefois nous être signalé.e.s comme décrocheur.se.s scolaires, inconnu.e.s de nos services.

PARMI CES JEUNES :

- 101 • ont fait l'objet de tentatives de prises de contact par téléphone / SMS**
- 62 • par mail**
- 53 • par courrier simple**
- 28 • en dernier ressort sur convocation**

Si la plupart des jeunes se signalent en situation (65 : *scolarité, apprentissage...*), 8 ont intégré le dispositif de mobilisation Repère, d'autres ont démarré un accompagnement ou ont déménagé.

60 situations les plus préoccupantes ont fait l'objet d'étude au cours des 6 séances des Plateformes de Suivi et d'Aide au Décrocheurs (PSAD) de l'année 2022.

Sur tout le territoire, l'équipe des « correspondants ObF » Laure BUC, Sophie GRALAND et Joël PIERRE assurent désormais un lien permanent avec les acteurs de l'accompagnement des jeunes pour favoriser le conseil et la reprise des accompagnements.

Leurs noms et leurs coordonnées sont affichés sur de nombreux lieux fréquentés par les mineur.e.s et leurs parents.

LES RENDEZ-VOUS MÉTIERS - PASSERELLES



L'action « Rendez-Vous Métiers - Passerelles », financée par la Région Occitanie, a commencé en septembre 2022 pour une durée de 9 mois pour 6 ateliers.

Cette action a pour objectif d'informer sur différents métiers, notamment sur plusieurs métiers verts, verdissants ou en lien avec le développement durable.

Ces ateliers sont ouverts à l'ensemble des jeunes du territoire de 16 à 25 ans, inscrits ou pas à la Mission Locale, et sont à disposition des conseillers et partenaires qui accompagnent les jeunes déscolarisés.

Les ateliers visent à promouvoir la diversité et la mixité des métiers en suscitant leur intérêt et en élargissant les champs des possibles. La présentation des métiers par secteur d'activité, et les idées de « compétences émergentes », d'égalité professionnelle entre hommes et femmes, d'inclusion des personnes en situation de handicap et de sensibilisation à l'environnement, de la transition énergétique, sont abordées tout au long de l'action, autour d'échanges sur nos propres représentations, de quizz et de vidéos.

Entre octobre 2022 et avril 2023, 56 jeunes ont déjà participé aux 5 ateliers prévus, dont 33 en 2022.

LES ATELIERS RÉALISÉS EN 2022 ONT PROPOSÉ LES SECTEURS D'ACTIVITÉ SUIVANTS :

1. « L'Animation et les Métiers du Sport » (tendance plein air)
2. « Les métiers du bâtiment : un secteur clé de la transition énergétique »

DEPUIS DÉBUT 2023 :

3. « Les métiers de l'hôtellerie et de l'animation touristique »
4. « Les métiers de l'Agriculture et des espaces verts »
5. « Les métiers de la mobilité »
6. « Les métiers de l'hygiène, de la propreté, du recyclage au service de l'environnement »



Pour donner suite aux intérêts portés aux métiers relevés lors des ateliers Rendez-Vous Métiers, c'est avec leur conseiller ou leur accompagnant, qu'un travail d'élaboration et de validation de projet peut se prolonger (prérequis, immersion, visite en entreprise, formation, emploi).

Ces ateliers semblent manifestement répondre aux attentes d'un public le plus jeune, parfois mineur (plus de 50% des participants), parfois décrocheur scolaire, en questionnement et en besoin d'informations et d'accompagnement quant à leur orientation.

- B - SANTÉ - SOCIAL

LE PAEJ 30

POINT ACCUEIL ÉCOUTE JEUNES



Le PAEJ 30 est un dispositif d'accueil et d'écoute destiné aux jeunes gardois de 12 à 25 ans avec un risque de rupture et/ou en souffrance psychique et leurs familles.

L'équipe est 100% mobile sur l'ensemble du département du Gard. Elle va en binôme (éducateur / psychologue) à la rencontre des jeunes, des familles à leur demande et au plus près de leurs lieux de vie (domicile, extérieur ...).

L'équipe répond de façon réactive à cette première demande (dans la journée ou inférieur à une semaine) afin d'évaluer la situation et d'établir en première intention un diagnostic avec le regard croisé des professionnels éducatifs et du soin.

L'équipe va proposer aux jeunes les différentes possibilités face à sa ou ses difficultés (soin, social, insertion ...) tout en leur offrant un espace d'écoute et de soutien psychologique.

C'est ensuite le jeune qui reste acteur de ce qu'il souhaite engager comme démarche. L'équipe reste disponible et guide le jeune sans jugement, avec bienveillance et crée une relation de confiance.

De la même façon, elle vient en soutien aux familles en recherche de solutions.

Durant tout le temps de l'accompagnement, l'équipe assure donc une disponibilité permanente via les lignes téléphoniques portables que les familles et les jeunes peuvent solliciter sur les horaires d'ouverture du PAEJ 30 (contact téléphonique - SMS - mail - réseaux sociaux).

LE PAEJ 30 EST ÉGALEMENT AMENÉ À PARTICIPER À DES ACTIONS COLLECTIVES :

- Auprès des professionnels (rencontre formation / présentation du dispositif)
- Auprès des jeunes (jusqu'à présent essentiellement sous la forme de forum).

Lundi - Mercredi - Jeudi - Vendredi
8h30 - 17h30

Mardi
12h30 - 17h30

ADRESSE DE LA PERMANENCE PRINCIPALE :

1 avenue Ernest Boffa
ZAC Trajectoire Espace Athéna
30540 Milhau

La permanence principale est composée d'une salle d'attente avec de la documentation, des bureaux pour les membres de l'équipe, une cuisine pour la restauration et d'une salle d'accueil destinée aux jeunes et aux familles qui souhaitent être reçus dans un espace institutionnel. Un grand parking permet de stationner les deux véhicules de service.



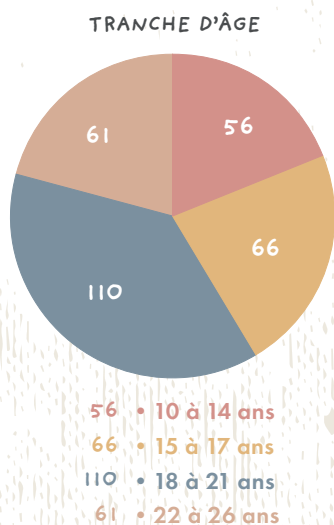
PLUS CONCRÈTEMENT DURANT L'ANNÉE 2022 :

Le PAEJ 30 a rencontré 293 jeunes et 92 parents.

Les professionnels ont réalisé 1834 entretiens.

Spécifiquement 1056 entretiens avec des jeunes et 373 entretiens avec des parents.

LES JEUNES SUIVIS PAR LE PAEJ 30 DURANT L'ANNÉE 2022 ONT EN MOYENNE 18,5 ANS.

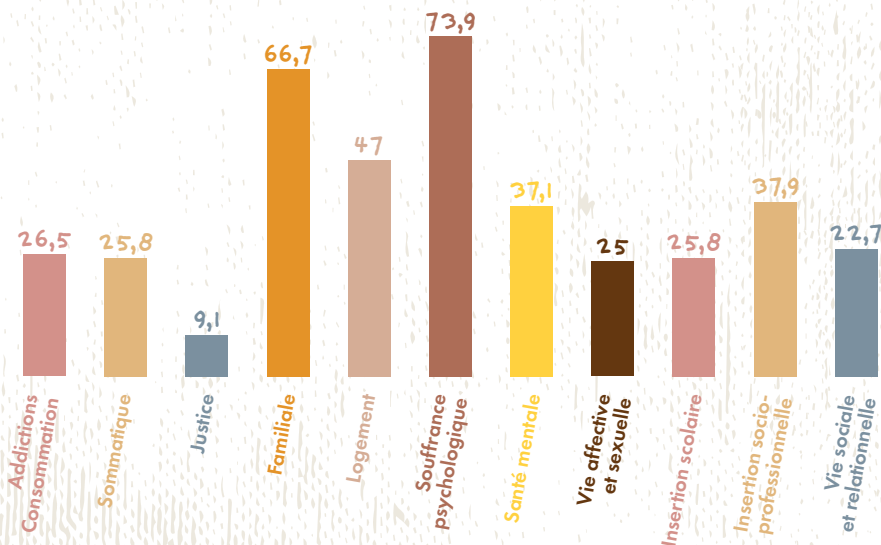


ORIGINE GÉOGRAPHIQUE DES JEUNES



En 2022, 20,85% (26,69% en 2021) des personnes venues au PAEJ vivent dans un quartier politique de la ville.

LES PROBLÉMATIQUES RENCONTRÉES :



DURANT L'ANNÉE 2022 :

21,5% (20% en 2021) des jeunes ou familles nous ont sollicités directement : via les réseaux sociaux, par téléphone après avoir vu l'affiche, par le bouche à oreille tandis que 78,5% des jeunes ont été orientés par les partenaires prescripteurs (37,5% par le champ de l'insertion professionnelle - 20% par le champ de l'insertion sociale - 15% par le champ de l'éducation - 5% par le champ de la santé mentale et du soin).

En 2022, 474 orientations ont été réalisées.

Ces orientations vers les partenaires ressources concernent les champs de la santé mentale et du soin, de l'insertion sociale, de l'insertion professionnelle et de l'éducation.

L'équipe du PAEJ 30 a maintenu durant cette année son investissement auprès des jeunes rencontrés.

Afin de répondre aux différentes problématiques rencontrées, l'équipe a fait le choix de se former autour de la prévention du suicide via l'ARS 30. Le travail dans le cadre du transfert de compétences vers la CNAF se poursuit, avec un travail d'équipe autour de la rédaction du projet social du PAEJ 30. Remerciements à la Fondation de France pour son soutien permettant un déploiement de la structure sur les territoires : CC Cèze Cévennes / CA Alès / CC du Piémont Cévenol par le recrutement de Noémie BARREAU psychologue. En avril 2023, Diana NEASCU (psychologue) est venue renforcer l'équipe suite au départ de Lisa-Marie SAAVEDRA.

L'équipe souhaite développer les actions collectives : en perspective, participation à la journée départementale des familles ; Festifoot Vauvert ...

LE PEJ

POINT ÉCOUTE JEUNES

Le PEJ est un lieu d'écoute qui accueille la souffrance psychique.

La psychologue clinicienne porte au sein de l'équipe de la Mission Locale de Nîmes Métropole, la dimension psychique de l'accompagnement socio-professionnel des jeunes, dans leurs processus d'insertion.

Cet espace de parole est un espace privilégié, au sein duquel les jeunes peuvent s'exprimer de façon véritable, à partir de là où ils en sont. Ils élaborent autour de leurs difficultés familiales, relationnelles, amicales, affectives, professionnelles ...

ACTIVITÉ DU POINT ÉCOUTE JEUNES :

Accueil et accompagnement psychologique du jeune.

En cette année 2022, le PEJ s'est consacré à l'accueil individuel des jeunes, essentiellement sur rendez-vous. Le cadre des entretiens cliniques permet à la psychologue de veiller, avec une certaine souplesse, à pouvoir accueillir un maximum de jeunes, tout en leur permettant de bénéficier d'un suivi le temps nécessaire.

FONCTIONNEMENT :

La psychologue dispose d'un numéro professionnel portable via l'application mise à disposition. Cela lui permet une totale indépendance dans la gestion des rendez-vous et favorise les échanges avec les jeunes et les prises de rendez-vous, annulations, désistements, déplacements de rendez-vous.

PARTENARIATS :

La psychologue assure une permanence à la Maison des adolescents de Nîmes, auprès d'un public allant de 11 à 21 ans, une semaine sur deux.

Des suivis débutent et se poursuivent, le temps nécessaire. La psychologue est intégrée à l'équipe de la MDA et participe aux réunions mensuelles.

Le partenariat avec l'équipe mobile de psychiatrie du CHU se poursuit, en fonction de l'activité et des situations.

La condition essentielle du PEJ est la confidentialité des entretiens.

Le travail avec les jeunes qui traversent une étape sensible de leur vie qui est celle entre l'adolescence et l'âge adulte, demande une approche particulière et une posture toujours bienveillante.

L'objet de la MJ étant d'accompagner les jeunes dans leurs parcours de vie, menant à la professionnalisation ; il est nécessaire de les soutenir sur le volet psychique quelqu'en soient les caractéristiques et ce dans le but d'atteindre une stabilisation de leur bien-être. Le PEJ met donc tout en œuvre pour aboutir à cet objectif.

En 2022, 197 événements enregistrés, dont 92 entretiens individuels.

12 entretiens effectués avec des partenaires et 80 jeunes rencontrés.

Ces chiffres ne tiennent pas compte des rendez-vous programmés et non honorés. La durée de suivi est assez variable, d'un jeune à l'autre.

Cette gestion peut représenter une part importante du travail, selon les moments, et nécessite une attention quotidienne.

Cependant, le lien direct renforce encore l'établissement d'une relation de confiance avec le jeune et son autonomie dans la gestion de son suivi psychologique.

Des nouveaux partenariats vont se développer durant l'année 2023 :

Avec le chien d'assistance judiciaire des pompiers du Gard, Rancho : il accompagnera les victimes dans tout leurs parcours du dépôt de plainte aux auditions et confrontations au tribunal.

Avec le refuge Nîmois « Au bonheur des 4 Pattes » qui nous permettra de réaliser du bénévolat, dans leur structure avec leurs chiens et chats, avec des jeunes en situation d'anxiété profonde.

L'ACTION SANTÉ

Dans le cadre de la Référence Santé, un partenariat avec la CPAM a été renouvelé afin de proposer au public accompagné par la Mission Locale un bilan de santé ainsi qu'un accompagnement dans leurs démarches administratives sur l'ouverture de leurs droits.

La fréquence de ces rendez-vous est d'une fois par mois.

En partenariat avec la CPAM, une Formation PSSM « Premiers Secours Santé Mentale » a été réalisée dans les locaux de la Mission Locale afin de permettre aux conseillers d'avoir les premiers réflexes en cas de d'urgence.

Du 17 et 24 novembre 2022 - 16 Participants

- 11 Conseillers
- 2 Chargées D'Accueil
- 3 Jeunes MLJ

Pour répondre aux situations des jeunes en grande précarité, il a été mis en place des kits hygiène qui sont à la disposition des conseillers afin de pouvoir les proposer aux jeunes qu'ils accompagnent.

Nombre de Kits distribués en 2022 : 45

À la demande des Conseillers, la Référente Santé peut intervenir pour débloquer des situations urgentes.

PREVENTION ET HYGIENE

L'ARS (Agence Régionale de Santé) fournit à la Mission Locale des préservatifs Homme & Femme afin que ces derniers puissent être à disposition des jeunes dans tous les bureaux, la salle d'attente et les toilettes (réassort régulier).

La Mission Locale met aussi à disposition de serviettes hygiéniques dans les toilettes des Femmes (réassort régulier).

Convention pluriannuel d'objectifs et de moyens.



Projet régional coordonné par l'ARML et financé par l'ARS.

PROMOTION DE LA SANTÉ DES JEUNES EN INSERTION

Cette action a permis de :

- Contribuer à améliorer l'état de santé (selon la définition de l'OMS) d'une population de jeunes de 16 à 25 ans, souvent en marge du système de soins, dont les pathologies entravent ou freinent l'insertion sociale et professionnelle.

- Améliorer l'accès aux droits et promouvoir le bilan de santé.
- Sensibiliser le public sur les comportements à risques.
- Informer les jeunes en insertion professionnelle sur l'alimentation et l'activité physique.
- Contribuer à prévenir les pathologies en lien avec l'alimentation et la sédentarité, en particulier l'obésité, le diabète en assurant la promotion d'une alimentation équilibrée et de l'activité physique.
- Permettre aux jeunes de devenir acteurs de leur santé : accroître leur capital santé à travers l'équilibre alimentaire et la pratique d'une activité physique.

INFORMATION SUR LES DROITS - BILANS DE SANTÉ :

Parcours Santé Jeunes organisé en partenariat avec la CPAM 1 fois/mois avec l'accompagnement d'un groupe de jeunes pour Bilan de Santé + Mise à jour dossier administratif.

La référente santé de la MLJNM répond aux demandes sur les thématiques :

- Informations sur l'accès aux droits.
- Aide à la demande de CSS (Complémentaire Santé Solidaire).
- Information sur la Vaccination.
- Sensibilisation à la prise en compte de la santé par une alimentation équilibrée et la pratique d'une activité physique.
- Mise en place de kits hygiène Femme et Homme.
- Mise en place de distribution de protections féminines à disposition dans les toilettes Femmes gratuitement.

ATELIERS ALIMENTATION / NUTRITION :

- Organisation d'ateliers sur les perturbateurs endocriniens et une alimentation équilibrée avec l'intervention du CODES et autres partenaires.
- Informations et prévention de la « mal nutrition » avec stand tenu à l'accueil de la MLJNM.

ACTIVITÉS SPORTIVES :

- Atelier collectif mensuel avec BIOFORM pour une reprise de confiance en soi et la promotion de l'activité physique comme moyen de se surpasser et d'affronter ses craintes quant à la capacité à s'insérer professionnellement malgré les difficultés rencontrées.

L'ACTION SOCIALE

En ce dernier trimestre 2022, la chargée de projet Beatrice Bonnery et la conseillère référente « social » Candice Coste ont mis en place plusieurs partenariats afin de faciliter certaines démarches liées à l'insertion professionnelle des jeunes accompagnés par la Mission Locale de Nîmes Métropole.

PARTENARIAT AVEC LA BANQUE POPULAIRE DU SUD :

Ce partenariat permet aux jeunes d'ouvrir un compte dans une antenne dédiée de la Banque Populaire du Sud. Ils y sont accueillis par deux conseillers financiers.

Les intérêts pour le jeune sont de leur permettre d'ouvrir un compte avec un montant minimum de 10€ et de bénéficier d'une offre par la banque de 50€, versés directement sur le compte du jeune.

Les conseillers de la banque et les conseillers Mission Locale travaillent en étroite collaboration, offrant ainsi un soutien facilitant pour les jeunes.

Grâce à ce partenariat La Banque Populaire du Sud verse aussi, à chaque ouverture de compte 50€ à la Mission Locale. Les sommes versées permettent de constituer une enveloppe d'urgence.

Celle-ci a pour but d'aider les jeunes les plus en précarité afin qu'ils obtiennent un chèque de 10€ pour ouvrir un compte bancaire et de payer les frais liés à la demande d'une carte d'identité.

PARTENARIAT PHOTO

Lorsqu'un jeune en grande précarité a besoin de photos d'identité notamment pour obtenir des documents d'identité, son conseiller l'oriente vers notre partenaire photo Nîmes. Les frais sont pris en charge par l'enveloppe d'urgence de la Mission Locale.

PARTENARIAT AVEC LA CAISSE D'ALLOCATION FAMILIALE

Les conseillers Mission Locale ont la possibilité de contacter un agent partenaire de la CAF afin d'être accompagnés dans la résolution de problématiques que peuvent rencontrer les jeunes.

L'ANIMATION DU TERRITOIRE

LES PERMANENCES DE LA MISSION LOCALE

La Mission Locale de Nîmes Métropole accueille le public au siège de la Mission Locale et sur le site du 1000 pour les jeunes en dispositif CEJ mais pas seulement ... elle mène également son activité sur son territoire d'intervention sur une Antenne et des Permanences.

EN 2022 CE SONT :

Une Antenne :

- Saint-Gilles
(2 lieux : La Maison de l'Emploi et le Centre social la Croisée)

Des Permanences au sein des QPV :

- Pissevin Valdegour
(3 lieux : Association Pimms, Association Mille Couleurs, Centre social Simone Veil)
- Quartier-Est
(2 lieux : Centre social Jean Paulhan et Centre socio culturel André Malraux)
- Gambetta Richelieu
(Centre socio culturel Emile Jourdan)

Des Permanences au sein des communes :

- Marguerittes
(Centre social ESCAL et Le CCAS)
- Saint Génies de Malgoires
(Syndicat Mixte Leins Gardonnenque)

Des Permanences chez des partenaires au plus près des publics spécifiques :

- Faculté Vauban

NOS PERMANENCES EN 2022 CE SONT :

- 290 • 1^{er} accueil
- 1671 • Entretiens réalisés
- 712 • Jeunes accompagnés

ÉQUIPE DÉDIÉE AUX PERMANENCES :

- 1 • Chargée de projet
- 5 • Conseillers.ères
- 1 • Assistante administrative

DES RÉUNIONS DE TRAVAIL RÉGULIÈRES :

- **Interne** : toutes les 6 semaines environ pour que les conseillers concernés puissent échanger sur leurs pratiques territoriales.
- **Sur chaque territoire** : avec les partenaires pour échanger autour de situations complexes de jeunes et se coordonner.

LES PERSPECTIVES ET PROJET 2023

En janvier 2023 une nouvelle permanence a démarré au sein des locaux de la Maison des Adolescents et, animée par Laure BUC une demie journée tous les 15 jours.

Cette permanence est née de la volonté de travailler de manière plus étroite avec ce partenaire en particulier sur la question des publics mineurs relevant de l'Obligation de Formation.

Les autres projets pour 2023 concernent les quartiers-est mais également les villages avec des projets de création d'une Permanence sur les communes de Redessan et Clarensac.

LES PERMANENCES DE LA MISSION LOCALE

Pour répondre à cela nous avons souhaité laisser la parole

PERMANENCE SAINT-GÉNIES-DE-MALGOIRÈS

« Il était important pour nous, depuis la création de l'Intercommunalité, de faciliter l'accès aux services pour nos administrés. Nous proposons un service de Relais Emploi / Point Information Jeunesse et un accueil ados 11-17 ans, qui pour les questions spécifiques orientent régulièrement sur la Mission Locale. Avoir une permanence, un jour complet par semaine, dans nos locaux, simplifie les déplacements des jeunes, qui trouvent un service de proximité, mais aussi les échanges entre nos animateurs et le conseiller Mission Locale, ce qui en terme professionnel est également d'une grande richesse. « Rapprocher » est toujours une plus-value ... »

Karine ANGOSTO - Directrice du Syndicat Mixte Leins Gardonnenque

La présence d'un conseiller de la Mission Locale sur ce territoire, c'est de permettre et faciliter l'accueil des jeunes résidents sur les 15 communes de La Gardonnenque, des rencontres partenariales locales (Centre Social, Centre Médico-Social, espace jeunes, collège, communes, Syndicat Mixte, relais emploi ...) afin de faire émerger des actions spécifiques pour ces jeunes, la participation à des événements, un échange plus précis permettant une meilleure réactivité sur des situations parfois compliquées. Pour ma part, cette présence permet d'être un relais privilégié pour toutes ces structures en termes d'apport d'informations sur les dispositifs les plus adaptés aux situations abordées et réciproquement de bénéficier des services et compétences de ces différentes structures.

Joël PIERRE - Conseiller MLJNM - Permanence Saint-Geniès-de-Malgoirès

Bénéficier d'un accompagnement personnalisé dans sa commune présente de nombreux avantages. Tout d'abord, cela facilite les déplacements en offrant des solutions adaptées aux besoins de chacun. Ensuite, cette proximité permet d'avoir un meilleur suivi avec son conseiller qui peut apporter son expertise pour aider les jeunes à définir leur projet professionnel, à trouver une formation ou un emploi, ou encore à bénéficier d'aides financières pour leur insertion sociale. Grâce à cet accompagnement, les jeunes peuvent ainsi bénéficier d'un suivi régulier et adapté à leur situation, ce qui augmente leurs chances de réussite dans leur projet professionnel. De plus, cette démarche et le suivi constant apporté permettent de rester motivé dans les recherches et face aux difficultés rencontrées. La proximité étant un aspect important dans une démarche de suivi constant.

Inès EL ADRISSI - 22 ans - Jeune femme résidente à Saint-Geniès-de-Malgoirès

PERMANENCES GAMBETTA-RICHELIEU

Pour certains partenaires :

« C'est pratique ! » ; « Moins loin pour les jeunes (facilité d'accès) ! »

Pour les éducateurs de l'ADPS - Secteur Gambetta Richelieu :

« La proximité facilite les échanges, il est donc plus facile de se coordonner autour d'une situation. »

« Particularité de la permanence de Mme Graland : La permanence sans rendez-vous, grandement facilitant avec le public jeunes. »

« De mon point de vue en tant que conseillère en insertion socio professionnelle, les permanences facilitent l'accès de la MLJNM et permettent aux jeunes comme aux partenaires de connaître l'offre de services de la MLJNM.

Pour moi, être sur un territoire permet :

- De travailler en étroite collaboration avec les partenaires et de ce fait, pouvoir apporter un accompagnement global dans la situation du jeune.
- De mieux connaître les problématiques, l'environnement du public résidant sur ce territoire.
- De réfléchir sur sa pratique professionnelle et de savoir s'adapter aux différentes structures accueillantes.
- De connaître le tissu associatif et les différentes manifestations proposées, organisées sur le territoire, la structure accueillante.
- Il me semble que recevoir en dehors du siège de la MLJNM permet la rencontre et le partage. (Être sur un lieu connu du public que l'on reçoit, facilite la rencontre !)

En 2022 il y a eu 86 permanences au Centre Social E. Jourdan. C'est une permanence sans rendez-vous et j'ai reçu 507 jeunes. »

Sophie GRALAND - Conseillère MLJNM - Permanence Gambetta-Richelieu

Quelle est la plus value d'avoir une permanence sur un territoire ou structure ?

aux différents acteurs et partenaires des territoires.

PERMANENCES QUARTIERS-EST ET OUEST DE NÎMES

« J'ai eu l'honneur d'effectuer les permanences de la Mission Locale de Nîmes Métropole sur les territoires des QPV EST et OUEST pour l'année 2022.

Pour moi, cette présence de la structure est un réel bénéfice pour les jeunes ainsi que pour les partenaires. Nous pouvons relever que la proximité physique avec le public facilite le contact avec la Mission Locale. En effet je pense qu'il est plus facile pour certains jeunes d'accrocher ou de se raccrocher aux différents dispositifs dès lors que nous sommes présents sur les territoires au plus près d'eux. Aussi, les jeunes nouent une relation de confiance avec les différents acteurs du territoire et c'est là que le maillage partenarial entre en jeu pour nous permettre de travailler en équipe. Les compétences des uns et des autres sont mises au service d'un jeune afin de lui apporter le plus d'outils possibles vers la réussite.

La présence d'un conseiller de la Mission Locale permet aussi d'informer les partenaires des différentes actions portées par la structure. Inversement, il peut aussi informer les salariés de la structure des actions prévues dans les territoires et portées par les partenaires.

Ces présences apportent donc de la plus-value tant aux jeunes, qu'aux partenaires, qu'à notre propre structure. »

Manon Delagneau - Conseillère MLJNM - Permanences quartiers Est et Ouest de Nîmes

PERMANENCE DE VAUBAN DEPUIS OCTOBRE 2022

Ce partenariat a été mis en place avec UNîmes Vauban suite à la demande de Marc Layalle, responsable du BA2ip de la faculté.

En effet en cette rentrée 2022, le nombre de jeunes étudiants en grande précarité était significatif et même si le président de UNîmes, Benoit ROIG, met un maximum d'aides au sein de son établissement pour permettre d'enlever un maximum de freins (*repas à 1€, intervention du Secours Populaire...*) ces jeunes en difficulté avaient et ont besoin d'un accompagnement spécifique. La présence de la Mission Locale permet cet accompagnement en partenariat avec le BA2IP et le pôle santé et social du Crous.

La permanence a lieu une demie-journée par semaine durant laquelle les étudiants sont reçus afin de faire le point sur leur situation sociale (*logement, subsistance*), professionnelle (*recherche job étudiant*) et leur santé (*parcours santé*).

• 1^{ers} accueils : 30 • Jeunes accompagnés : 44 • Nombre d'entretiens : 105 • Entrées en dispositif : 42

Candice COSTE - Conseillère MLJNM - Permanence Faculté Vauban

PERMANENCE MARGUERITTES

L'année 2022 a été marquée par le renouvellement de la convention partenariale entre la Mission Locale et la Ville de Marguerittes.

Grâce au travail engagé par la coordinatrice sociale du territoire, ainsi qu'au soutien des acteurs intervenant dans la prise en charge du public jeune sur la commune, une convention cadre et une convention de partenariat ont été signées le 29 septembre 2022 en présence des élus de Marguerittes et des présidents et directeurs des structures concernées (*Mission Locale, ESCAL, CCAS et Samuel Vincent*).

Ce travail a notamment permis de faire un état des lieux de l'accompagnement des jeunes et d'identifier des projets communs, autour d'une volonté conjointe d'apporter des réponses partenariales afin de répondre au mieux aux problématiques des jeunes de Marguerittes.

L'intervention de la Mission Locale sur le territoire s'étend également à l'ensemble des villages alentours, en lien avec le bassin de vie dont la Convention Territoriale Globale (CTG) est constituée, à savoir Bezouze, Saint-Gervasy, Poulx, Cabrières, Lédénon et Sernhac.

Ainsi, les jeunes de ces villages bénéficient d'un accueil de proximité et du déploiement de toute l'offre de services de la ML Nîmes Métropole.

Quelques actions menées en 2022 :

- Réunion d'information sur le service civique animée par Uniscité le 15 septembre.
- Atelier Déclaration d'impôts animé par la conseillère France Services de la Mission Locale le 12 mai.
- Intervention auprès des travailleurs sociaux du territoire sur la thématique de l'insertion le 30 octobre.
- Réunions de suivi avec le Prahda ADOMA (*public demandeur d'asile*).

Johanna KANON - Conseillère MLJNM - Permanences Centre social ESCAL et CCAS de Marguerittes

- D -

L'ACTIVITÉ SUR L'ANTENNE DE SAINT-GILLES

LES NOUVEAUTÉS DE L'ANTENNE DE SAINT-GILLES 2022

Une nouvelle adresse de l'Antenne de Saint-Gilles de la Mission Locale de Nîmes Métropole depuis le 17 janvier 2022 :

1 Place Frédéric Mistral
30800 Saint-Gilles dans
les Locaux de La Maison
de l'Emploi de la Mairie
de Saint-Gilles

Tel : 04.34.39.58.08

Et un nouveau lieu d'accueil, d'écoute et d'orientation de la MLJ : AERO avec plusieurs partenaires : le service de Prévention Samuel Vincent et le Centre Social « La Croisée » avec le soutien de la Mairie de Saint-Gilles. Le jeudi de 15h00 à 19h00 en QPV.

Différentes rencontres avec nos partenaires Repère, PIMMS, Maison de l'Emploi de Saint-Gilles, le Centre Social la Croisée, le service de Prévention Samuel Vincent et Mme Mazurier pour la mise en place des Permanences dans les locaux AERO.



QUELQUES CHIFFRES

128 • 1^{er} accueil

2592 • Entretiens

431 • Jeunes accompagnés

Signatures PACEA • 102

Entrées en CEJ • 52

Entrées en PPAE • 51

Immersion en entreprise • 26

63 • Entrées en formation

32 • Contrats en alternance

Contrats signés (hors alternance) • 386

dont :

CDI • 40

CDD • 346

Services Civiques • 7

Créations d'entreprises • 2

ZOOM SUR 2 ACTIONS ...

LE PARRAINAGE

est une action sociétale qui a pour objectif de favoriser l'insertion professionnelle et de lutter contre la discrimination. Le principe est de mettre en relation un jeune avec un professionnel en activité dans le secteur recherché par le filleul.

25 Jeunes sur Saint-Gilles ont bénéficié du Parrainage dont 15 sorties positives :

- 1 CDI
- 6 CDD
- 3 formations qualifiantes
- 5 contrats en alternance



ZOOM SUR DES ÉVÉNEMENTS PONCTUELS ORGANISÉS PAR LA MISSION LOCALE AVEC LES PARTENAIRES



Des ateliers TRE pour les Miljob pour 34 jeunes.

« Tout est Permis » avec l'équipe Repère.

Participation de groupes de jeunes à la Semaine de la Citoyenneté.



Depuis le 24 mars 2022 : **Permanence d'une Conseillère Numérique France Services (1 session par mois)** qui a pour objectif de rendre le jeune autonome dans ses démarches numériques en lien avec l'emploi, son projet, mais aussi avec sa vie quotidienne, ses loisirs ...



Présentation des nouveaux dispositifs CEJ et Obligation de Formation auprès du CMS le 20 mai 2022.

Reprise le 13 septembre 2022 des **Permanences du Point Ressources Jeunes** avec les 3 partenaires principaux : la Mission Locale, le Service de Prévention Samuel Vincent et le Centre Social « La Croisée », un lieu d'accueil pour les jeunes sans rendez-vous.

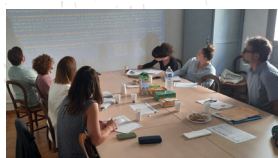
Mise en place d'une permanence du psychologue Robin intervenant sur le territoire QPV de Saint-Gilles du 20 octobre au 31 décembre 2022.



Une intervention ponctuelle et « à la demande » du **conseiller de l'équipe mobile du PAEJ 30**.

CODES 30 : Le projet s'inscrit dans le but de renforcer les compétences psychosociales des jeunes permettant une meilleure insertion vers l'emploi et favorise le bien être.

- | Atelier 1 : **Compétences psychologiques (12 jeunes)**
- | Atelier 2 : **Alimentation et perturbateurs endocriniens (9 jeunes)**
- | Atelier 3 : **Addiction et santé sexuelle (10 jeunes)**



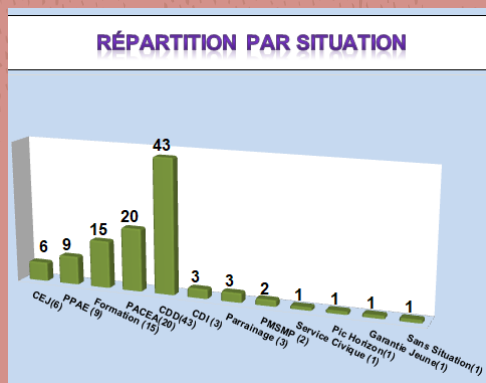
Recrutement de 8 jeunes pour les **2 Chantiers Educatifs Bonjours Présence 30** et entretiens individuels pour les bilans.



Les Petits Débrouillards ont mené une action permettant à 15 jeunes de la MLJ de réaliser des reportages institutionnels en format professionnel, reportages réalisés par les jeunes et pour les jeunes. Aussi réalisation d'un CV vidéo et travail sur la prise de parole en interviewant des professionnels.



... MENÉES SUR SAINT-GILLES



LA BOURSE MOBILITÉ

est une action qui concerne 30 Jeunes du Contrat de Ville pour les 2 Quartiers Prioritaires de la Commune de Saint-Gilles : le « Centre Ancien » et « SABATOT ». La bourse mobilité permet de financer partiellement le permis de conduire d'un jeune (*code ou conduite*) connaissant une problématique liée à la mobilité et s'intégrant dans un parcours de recherche d'emploi.

Elle est attribuée à hauteur de 200€ par jeune, soit 6000€ au profit des Saint-Gillois.

- D -

L'ACTIVITÉ SUR L'ANTENNE DE SAINT-GILLES

RÉTROSPECTIVES SUR LA PARTICIPATION DE LA MLJ AUX ACTIONS PARTENARIALES

Au Centre Social La Croisée en participant au Comité technique, à l'Assemblée Générale et à l'après-midi festif avec la présence de Repère et au conseil d'administration de la Croisée.

Petit déjeuner d'échanges entre les partenaires, « l'accès aux droits », qui a pour but de renforcer l'accompagnement du public et de faciliter les échanges entre professionnels.



Réunion UTASI CAMARGUE VIDOURLE, Pôle Emploi, la Maison de l'Emploi et la MLJ.

Un échange avec les acteurs locaux afin de présenter nos actions, nos constats et nos problématiques sur le territoire de Saint-Gilles et de Générac.

Des Jobs Dating avec GO JOB, une agence Intérimaire qui recrute des préparateurs de commandes.

Place du TAF,

le 26 septembre 2022, financé par la Région en partenariat avec Pôle emploi et la Maison de l'Emploi de Saint-Gilles avec la Collaboration de Cap Emploi dans le Quartier de Sabatot, 11 entreprises recrutent dans des secteurs professionnels différents et 2 centres de formation présentent leur programme. Plus de 20 jeunes présents.



Réunion sur les addictions au CMS pour les partenaires techniciens.

Un Bilan 2022 avec La Maison de l'Emploi de Saint-Gilles, Pôle Emploi et la Mission Locale. Un travail sur les perspectives 2023.

- E - LA MOBILITÉ

L'ACTION MOBILITÉ ACEE

ASSOCIATION POUR LA COMMUNICATION

LES ÉCHANGES ET L'EMPLOI

PRÉSENTATION DE L'ACTION MOBILITÉ ACEE

La plateforme mobilité ACEE a pour objectif de permettre l'accès à la mobilité des jeunes suivis par la Mission Locale de Nîmes Métropole. Il ne s'agit pas simplement de leur permettre d'avoir accès à un emploi ou de se maintenir en emploi mais bien d'acquérir un moyen de transport à court ou moyen terme pour devenir définitivement mobile au vu de l'emploi. Toute la démarche de mise à disposition est conditionnée par cet objectif.

L'acquisition d'un moyen de transport ou la réparation d'un moyen de transport existant doivent donc être prévus avant le démarrage de la mise à disposition.

LA PLATEFORME MOBILITÉ PROPOSE, À PARTIR DU DIAGNOSTIC DU CONSEILLER DIFFÉRENTS SERVICES :

- Prêts de voitures et de scooters pour se rendre sur son lieu de travail ou de formation.
- Déplacements solidaires à la demande pour se rendre sur son lieu de travail, de formation ou se présenter à un entretien d'embauche.
- Possibilité de passer le permis grâce à l'auto-école sociale pour les bénéficiaires du RSA.

CONDITIONS DE MISE EN ŒUVRE DE L'OPÉRATION

Afin d'arriver à ces objectifs, l'association ACEE met à disposition de la MLJNM ses moyens et ses actions.

ACEE PROPOSE DONC DES AIDES MATÉRIELLES À LA MOBILITÉ POUR :

- 400 journées de mise à disposition par an pour les voitures.
- 40 journées de mise à disposition par an pour les scooters.
- Le déplacement à la demande pour 12 jours par an.
- L'accompagnement mobilité pour 18 jeunes minimum par an.
- Le dispositif FASTT pour les jeunes en intérim.

Les véhicules sont achetés, mis en service et entretenus par les chantiers d'insertion de l'association ACEE et permettent ainsi un travail d'utilité sociale.

LA MOBILITÉ EUROPÉENNE

PRÉSENTATION DE L'ACTION

La Maison de L'Europe nous a contacté pour nous proposer une action à destination des Missions Locales et des Écoles de la 2nde Chance, financée par la Région et permettant l'envoi de jeunes dans des pays européens afin de pouvoir bénéficier de stages et élargir le champ de leurs perceptions et de leurs investigations par rapport à leur recherche d'emploi.

Cette action leur permet de se confronter à des différences linguistiques, de renforcer leurs compétences à la mobilité géographique, de tester leur adaptabilité et leur autonomie.

Nous avons donc décidé de mettre en place cette action avec la Mission Locale Petite Camargue afin de permettre à un plus grand nombre de jeunes de partir à l'étranger.

MÉTHODOLOGIE ET MOYENS

Nous avons déterminé que 4 personnes seraient impliquées dans l'organisation de l'action :

- Monika Oszmaniec (chargée de mission mobilité professionnelle de la MDE)
- Michael Stange (directeur de la MDE)
- Guillaume Gollier (directeur de la MU Petite Camargue)
- Aurélie Santacruz (chargée de projets sur la mobilité internationale à la MU Nîmes Métropole)

Au cours de l'année :

- Amandine Comairas (conseillère en insertion à la MU Petite Camargue)
- Oriane Lassez (conseillère en insertion à la MU Nîmes Métropole)

ont pris le relais du projet et des projets à venir en 2023.

Les référents mobilité ont un rôle de facilitateur (meilleure compréhension du dispositif au sein des ML, préparation au voyage, lien avec les lieux de stage) et les référents ML ont également un rôle clé dans le recrutement des jeunes.

Un programme de formation d'une quarantaine d'heures est mis en place pour les jeunes qui font l'objet de la mobilité.

Il porte sur les 3 domaines suivants :

- Préparation linguistique (20h).
- Préparation au départ (18h).
- Valorisation des acquis et remise des certificats Europass mobilité (3h).

COMPOSITION DU GROUPE ET DATES DU SÉJOUR

Après recrutement, 9 jeunes sont partis à Prague du 07/11/2022 au 16/12/2022.



- F -

JUSTICE - CITOYENNETÉ SOLIDARITÉ - NUMÉRIQUE

INTERVENTION DE LA MISSION LOCALE EN MILIEU FERMÉ - DÉPLOIEMENT EN MILIEU OUVERT

La mise en place d'une permanence de la Mission Locale au sein d'une maison d'arrêt présente plusieurs enjeux :

Accompagnement des détenus :

La permanence de la MLJ au sein de la maison d'arrêt permet aux détenus d'avoir accès à des services d'orientation, de formation et d'emploi adaptés à leurs besoins spécifiques. Cela contribue à favoriser leur réinsertion sociale et professionnelle à leur sortie de prison.

Adaptation aux spécificités des détenus :

Les personnes incarcérées peuvent rencontrer des difficultés particulières pour accéder à l'emploi et à la formation, en raison de leur passé judiciaire ou de leurs compétences limitées. La MLJ propose un accompagnement adapté à ces spécificités, en prenant en compte les contraintes liées à la détention et en proposant des solutions individualisées.

Promotion de l'autonomie :

La MLJ vise à favoriser l'autonomie des jeunes, notamment en les encourageant à prendre en main leur projet de vie. En maison d'arrêt, elle

contribue à développer chez les détenus de l'autonomie et de l'initiative, en les impliquant activement dans la construction de leur projet professionnel et personnel.

Coopération interinstitutionnelle :

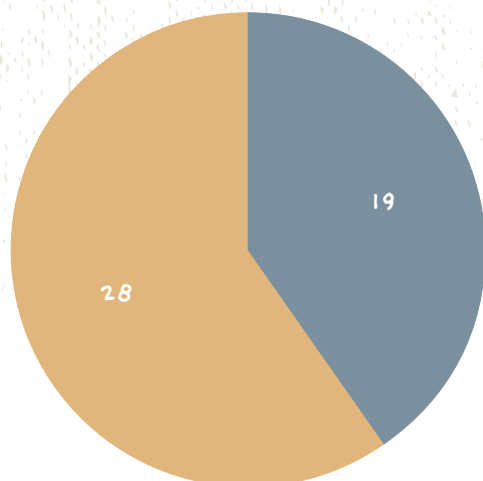
La permanence de la Mission Locale en maison d'arrêt favorise la collaboration entre différents acteurs du système pénal et de l'insertion professionnelle. Cette coopération renforce l'efficacité des dispositifs existants en permettant une meilleure coordination des actions et une prise en charge globale des détenus.

Prévention de la récidive :

L'un des objectifs essentiels est également de prévenir la récidive en offrant aux détenus de réelles perspectives d'avenir. En les aidant à construire un projet professionnel et à développer des compétences, la Mission Locale augmente les chances de réinsertion durable et réduit ainsi les risques de rechute dans la délinquance.

En résumé, l'intervention de la Mission Locale en maison d'arrêt présente une pertinence indéniable en offrant un accompagnement adapté aux spécificités des détenus, en favorisant leur réinsertion sociale et professionnelle, en prévenant la récidive et en renforçant la coordination entre les acteurs du système pénal et de l'insertion professionnelle.

PERMANENCES MAISON D'ARRÊT



28 • Permanences réalisées

19 • Jeunes suivis

LES PERMANENCES DE LA PROTECTION JUDICIAIRE DE LA JEUNESSE

Depuis plusieurs années, la Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ) tient des permanences au sein de la Mission Locale. Depuis novembre 2014, elles sont assurées par Katia MONGE, éducatrice de la PJJ.

Deux demi-journées par semaine y sont consacrées :

- Le lundi de 13h30 à 17h
- Le vendredi de 9h à 12h
(en 2022, les vendredis sont pour la plupart dédiés aux réunions partenaires QPV)

L'objectif de ces permanences est de faciliter l'accès des jeunes mineurs sous-main de justice à l'offre de services de la Mission Locale, et de venir en appui aux conseillères et conseillers de la Mission Locale lorsqu'ils rencontrent des difficultés particulières dans l'accompagnement de ces jeunes.

Au-delà d'un accueil et d'une écoute offerts, ces entretiens permettent de réaliser des préconisations ou des orientations vers le service le plus adapté aux problématiques repérées au cours des différentes rencontres avec la ou le jeune, soit au sein de la Mission Locale, soit au sein de la PJJ, ou encore vers des partenaires extérieurs.

À titre d'exemple :

- Orientation vers des dispositifs d'accompagnement renforcé : ASPJH, PAEJ, PER, CEJ
- Prescription de formations, orientation sur des événements tels que le val de l'emploi, les journées de l'alternance ...

Le tout en assurant systématiquement le lien avec les conseillers de la Mission Locale et les éducateurs de la PJJ.

Depuis 2021, nous avons expérimenté des permanences délocalisées au STEMO, une fois par mois à l'UEMO des Arènes sur le boulevard Jean Jaurès à Nîmes et une fois par mois à l'UEMO des 7 Collines, Avenue du FOREZ à Nîmes.

En 2022, 3 permanences ont été organisées aux 7 Collines et 4 aux Arènes.

BILAN 2022 EN CHIFFRES

Nombre de jeunes suivis en 2022
(22 jeunes orientés)

FEMMES : 3

HOMMES : 19

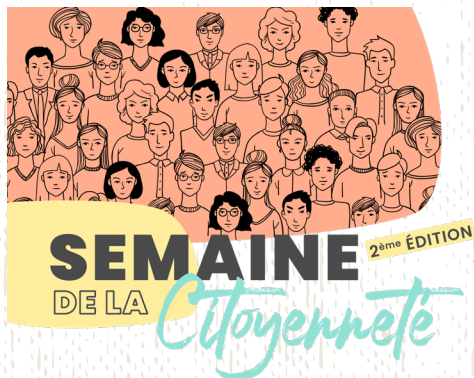
dont 18 nouvelles entrées
et 24 jeunes suivis en file active.

Orientations ou situations à l'issue du suivi :

- 3 • EPIDE
- 5 • Garantie Jeunes
- 4 • Contrats Engagement Jeune
 - 1 • Chantier Éducatif
- 2 • PROMO 16-18
- 2 • CFA
 - 1 • Service Civique
- 5 • Changements de domiciliation
 - 1 • Abandon
- 2 • Mises en Détention

LA CITOYENNETÉ VUE PAR LA MISSION LOCALE

La 2^{ème} édition de la semaine de la Citoyenneté a eu lieu du 07 au 11 mars 2023.



La thématique portée sur l'année 2022 a été « les violences faites aux femmes »

Le mardi 8 mars une sensibilisation a eu lieu avec l'intervention de Véronique Compan, Procureure adjointe au Tribunal judiciaire de Nîmes auprès des salarié.es et partenaires professionnels de la Mission Locale, suivie d'une intervention et présentation de l'équipe PAEJ 30 très sollicitée pour accompagner des situations liées à cette thématique.

L'association Via Femina Fama a également répondu présente le vendredi 11 mars pour tenir un stand et proposer une information collective.

Le programme a été élaboré suite au questionnaire proposé aux jeunes avec les thématiques qu'ils avaient demandé en 2021 :



QUELQUES CHIFFRES POUR 2022

9 ateliers avec comme thématiques : Laïcité, communautarisme, égalité femme / homme, handicap, harcèlement scolaire, cyber-harcèlement, discrimination ...

1 forum pour informer sur l'accès aux droits, des sensibilisations aux dons de moelle et sang et des pistes pour s'engager autrement.

11 stands : Impôts, cartes électorales, Pôle Emploi ... **1 information collective** sur les violences faites aux femmes.

2 fils rouges, ce sont des jeunes qui ont suivi la semaine soit en participant à l'organisation et la communication, soit en proposant un stand sur l'environnement. Ils ont été encadrés par la Mission Locale et la Ligue de l'Enseignement.

9 lieux visités, comme les archives du Conseil Départemental, l'hémicycle de Nîmes Métropole, les centres sociaux ... Les changements de lieux pour les ateliers et les visites ont permis aux jeunes de découvrir des endroits qu'ils n'ont pas l'habitude de fréquenter.

98 jeunes différents ont participé aux ateliers et il y a eu **178 participations** :

- 68% étaient des femmes
- 32% étaient des mineurs
- 30% des jeunes étaient domicilié.es sur les communes de Nîmes Métropole.

92.5% des jeunes pensent que cette Semaine de la Citoyenneté organisée chaque année est très utile.

Elle permet aux jeunes de mieux connaître l'accès aux droits et savoir comment s'engager en tant que jeune citoyen.

Cette semaine soulève des thématiques qui sont très souvent des freins pour l'accès à l'emploi, la formation et même à un engagement quel qu'il soit.

PERSPECTIVES 2023

Des pistes proposées pour les thématiques de la 3^{ème} édition : radicalisation, défenseurs des droits, accès au logement, addictions ...

- L'association AFEV devrait rejoindre l'équipe organisatrice.
- La thématique serait : « Toutes les discriminations ».
- Parcours citoyens dans d'autres sites symboles de la République.

SERVICE CIVIQUE ET ENGAGEMENT CITOYEN



En 2022, l'action d'intermédiation pour la mise en place de missions de Service Civique au sein d'associations gardoises a été poursuivie via notre plateforme.

Par l'intermédiaire de celle-ci, 10 jeunes ont pu bénéficier d'un Service Civique

4 JEUNES ONT EFFECTUÉ UNE MISSION AU SEIN DE LA MLJ SUR LES MISSIONS :

- Faciliter le lien entre les jeunes et les institutions.
- Encourager la participation citoyenne sur un territoire.

6 JEUNES ONT ÉTÉ MIS À DISPOSITION DANS LES STRUCTURES SUIVANTES :

- CIDFF.
- Académie Estrella (2 contrats en 2022).
- GAZELEC Nîmes.
- Tennis Club Aimargues.
- Football Club Milhaud.

SUR DES THÉMATIQUES TELLES QUE :

Solidarité

- Favoriser l'inclusion des personnes en situation de handicap.
- Créer du lien avec les personnes fragilisées.
- Favoriser la mixité sociale.

Santé

- Encourager le « manger - bouger »

Éducation pour tous

- Favoriser l'égalité Femme / Homme

Sur les 10 jeunes, 4 ont réalisé la formation PSCI et 3 ont suivi une formation Civique et Citoyenne.

RAPPEL DES AXES D'INTERVENTION DE LA PLATEFORME SERVICE CIVIQUE

- Proposition aux structures d'un accompagnement dans la définition de leurs missions.
- Publication des missions sur le site servicecivique.gouv ainsi qu'auprès des conseillers de la Mission Locale.
- Pré-sélection des candidats.
- Réalisation des démarches administratives pour mise en place des contrats ...
- Inscription des volontaires et tuteurs/trices aux formations obligatoires.
- Accompagnement des volontaires au projet d'avenir.

LA DISTRIBUTION NUMÉRIQUE SOLIDAIRE

Depuis fin d'année 2020, la Mission Locale de Nîmes Métropole est devenue « Relais Numérique » grâce au partenariat conventionné avec EMMAUS CONNECT.

Les dons exceptionnels SFR - EMMAUS CONNECT nous ont permis de redistribuer à nos publics les plus démunis un équipement afin de favoriser l'accompagnement vers l'insertion socio-professionnelle et recréer du lien.

L'objectif en tout premier lieu est de leur permettre de réaliser les démarches de la vie quotidienne (démarches administratives, accès aux droits, contact avec leur conseiller, avec leur famille etc).

Le fait de pouvoir communiquer et être joignable est le prélude à toute insertion professionnelle et sociale. De cette manière, le conseiller peut mettre en place un accompagnement vers l'emploi, la formation et des dispositifs tels que le Contrat Engagement Jeune, la PER, l'ASPH ou encore le suivi dans le PACEA.

En 2021, 58 jeunes ont intégré le dispositif « Parcours d'Inclusion Numérique » et en 2022, la campagne de solidarité Numérique s'est poursuivie.

Ainsi, 44 jeunes ont été reçus afin d'établir un diagnostic et évaluer leurs besoins en équipement :

- 32 smartphones ALTICE S23
- 5 téléphones F2
- 37 cartes SIM
- 49 coupons recharges

ont été distribués.

Nous observons que ces jeunes sont orientés pour la plupart par les conseillers généralistes (36), le CEJ (5) et l'ASPH (3). Il est important de noter que 17 sont issus de QPV (38,6%).

32 hommes (72.7%) et 12 femmes (27.3%) ont pu bénéficier d'un don d'équipement.

27,3% FEMMES : 12

72,7% HOMMES : 32

Depuis l'épuisement des stocks donnés par SFR lors de la campagne covid, la Mission Locale a financé les achats en matériel destinés à ces dons.

Dans le contexte actuel d'inflation, rester mobilisé en direction des plus démunis est indispensable.

Tout partenaire qui souhaiterait soutenir cette action solidaire est le bienvenu afin de la faire perdurer.

L'ACCOMPAGNEMENT NUMÉRIQUE FRANCE SERVICES

Depuis mars 2022, La Mission Locale de Nîmes Métropole propose un accompagnement numérique auprès du public, inscrit ou non à la Mission Locale, sur son siège, son antenne du 1000, ainsi que son antenne de Saint-Gilles.

En effet, une Conseillère Numérique France Services a pris ses fonctions depuis cette date, à la suite de la formation organisée par l'État au Centre AFPA d'Alès.



CONSEILLER NUMÉRIQUE
France services

Cette nouvelle offre de services s'est déployée progressivement au cours de cette année 2022 et va poursuivre son déploiement en 2023.

La Conseillère, Laurence, accueille les publics en entretien individuel et en atelier pour les accompagner dans leur e-démarches administratives, l'embellissement de leur CV, et de manière générale vers une autonomie numérique.

3 THÈMES D'ATELIERS ONT ÉTÉ PROPOSÉS EN 2022 :

- Atelier embellissement du CV : Mise en forme du CV pour optimiser sa présentation et rendre plus performantes ses candidatures,
- Atelier Pôle Emploi : Inscription, ré-inscription, actualisation ...
- Atelier autonomie numérique : Créer une boîte mail et / ou son compte sur différents sites, réaliser une démarche en ligne (site AMELI, compte ANTS pour inscription code de la route, ...)

En 2022, le Conseil Numérique France Services ce sont : (source plateforme COOP)

- 191 • Accompagnements réalisés et
- 189 • Usagers
- 14 • Ateliers réalisés pour
- 31 Participants.
- 158 • Accompagnements individuels

LES PERSPECTIVES 2023 :

Les participants se positionnent plus volontiers sur l'accueil en individuel. Il s'agit d'une offre de services qui commence à être bien identifiée et dont se saisit le public. Nous constatons par contre que celui-ci a plus de réticence à participer à des ateliers.

C'est un axe de travail pour l'année à venir, car nous sommes convaincus qu'il s'agit d'une modalité pertinente pour travailler l'autonomie numérique, par la pratique et les échanges en collectif.



Rencontre un
CONSEILLER NUMÉRIQUE
France services
à la Mission Locale Nîmes Métropole

TU SOUHAITES ÊTRE ACCOMPAGNÉ DANS TES E-DÉMARCHES, GAGNER EN AUTONOMIE NUMÉRIQUE ... PRENDS RENDEZ-VOUS AVEC LA CONSEILLÈRE NUMÉRIQUE OU TON CONSEILLER.



ATELIERS NUMÉRIQUE : EN COLLECTIF

- Atelier embellissement du CV : mise en forme et mise en couleur
- Atelier Pôle Emploi : inscription, re-inscription, actualisation ...
- Atelier autonomie numérique : créer une boîte mail et/ou son compte sur différents sites, réaliser une démarche en ligne ...

CONTACT Laurence GAY
Conseillère numérique France Services
07 80 91 28 21
SUR RENDEZ-VOUS EN INDIVIDUEL OU EN ATELIER laurence.gay@mnlmimes.com



PAR TIE 3

ORGANISATION
DE LA STRUCTURE

ORGANIGRAMME

Directeur
David KUGLER

Responsable de secteur

Responsable Antenne « Siège »
Emploi - Relation Entreprises, FSE, Convention
avec Pôle Emploi, PACEA et Responsable
de l'équipe des conseillers « généralistes »

Samy BOUZEIENE

Responsable de secteur

Formation, Orientation, Décrochage scolaire,
Numérique, Alternance, Territoires

Marie GODARD

Chargée de projet
Emploi - Relation
Entreprises

**Cécile
HUBAC**

Chargée de projet
PACEA, Relations
avec Pôle Emploi
(dont le PPAE), CEJR

**Auréli
SANTACRUZ**

Chargé de projet
Formation, Obligation de
formation, Orientation,
Décrochage scolaire

**Emmanuel
LEBAUX**

Chargée de projet
Santé, Social,
Handicap

**Béatrice
BONNERY**

Chargée de projet
CEJ

**Marjorie
TUDELA**

Chargées de Relation
Entreprises

**Myriam CROUZET
Alyse MAIO
Laëtitia PASCAL
Nelly PEREZ
Océane VERA**

Conseillers
Généralistes

**Laure BUC
Sébastien BELLET
Soufiane BENHLIMA
Carine CARCY
Candice COSTE
Laëtitia DELSAUT
Hanane EL KHOULALI
Karine FLORENT
Sophie GRALAND
Johanna KANON
Oriane LASSEE
Jérôme LERPINIÈRE
Stéphane PALLIER
Joël PIERRE
Mokhtaria SEDDIKI
Joëlle TAMISIER
Jean-Baptiste TORREILLES
Nadia ZANZAN**

Correspondants
« Obligation de
formation »

**Laure BUC
Sophie GRALAND
Joël PIERRE**

Assistants
Administratifs RE
**Tourya EL BAY
Fahima HADJ-KOULAH**

Assistante
Administrative
formation
Hasina ANDRIANAHO

Référente Alternance
Johanna KANON

Référent Parrainage
Soufiane BENHLIMA

Référente Création
d'Entreprise
Laëtitia DELSAUT

Conseillère Permanence
de Marguerittes
Johanna KANON

Psychologues PEJ
**Yaël GUICHARD
Alicia ROGUES**

Référent Numérique
Sébastien BELLET

Référente Santé
Karine FLORENT

Référent Santé -
Psychologue CEJ
Pierre BASTIEN

Référent
Service Civique
Jérôme LERPINIÈRE

Référente
Logement - Social
Candice COSTE

Référent PJJ
Stéphane PALLIER

Référente IAE
Mokhtaria SEDDIKI

Référent Justice
Stéphane PALLIER

Conseillère Numérique
France Services
Laurence GAY

Référent Réfugiés
Jean-Baptiste TORREILLES

Référente Mobilité
Oriane LASSEE

PAEJ 30
Antenne de Milhaud
Responsable
Fatma LEBLED
Psychologues
**Noémie BARREAU
Diana NEACSU**
Éducatrice spécialisée
Nora LOPEZ
Éducatrice spécialisée
en apprentissage
Marine CADET

Présidente
Tiphaine LEBLOND

Responsable de secteur
Responsable Antenne du « 1000 »
Contrat Engagement Jeune

Stéphanie CHILAIN

Responsable de secteur
Santé, Social, Handicap, Repérage,
Justice et Citoyenneté.

Amina ATGER LAIRI

Responsable
Administrative
et Financière

Samira BOUBKER

Chargée de projet

CEJ

Lise
GAUBERT

Chargée de projet

CEJ

Elise
FRANCOU

Chargée de projet
Repérage, Animation
du territoire Justice,
Citoyenneté

Sandrine
LAFITTE

Responsable
d'Antenne
Saint-Gilles

Carine
CARCY

Chargé de projet

I-Milo

Pascal
RODRIGUEZ

Conseillers ASPJH

Jean-Claude BERKANE
Claire HENRIC
Valérie HOULLIERE
Florise THIRIET

Assistante
Administrative ASPJH
Hanane BARI

Conseillères PER
Charlotte GONZALEZ
Gloria VEAU

Assistante
Administrative PER
Prisca PEETERS

Conseillère
Repérage
Laura MEILHAC

Assistante
Administrative
Repérage
Hasina ANDRIANAHO

Conseillers GJ / CEJ

Nadia ALEXANDRE
Claudine BALARD
Rachida BENAKKA
Djamel BEN MALEK
Aurélie BLONDEL

Anaïs BRAUGE
Solène BRUCHARD
Marion BORELLE
Jacqueline CALVET
Maroua CHOUAIB

Cécile COLIN
Claire CORNET
Manon DELAGNEAU

Jeremy DIPAYEN
Mélodie DUPUIS
Amelle EL YOUSFI
Véronique LAVIE
Rose Marie LIZA

Sabrina LEAL CARDOSO

Alisson MERCIER
Lucie SCHUESTER
Aurore SENAC
Isabelle SERRE

Lucie SERVEILLE
Rosabelle TAILLE
Karelle THIBAUT
Virginie TRONEL
Majid ZERYOUH

Assistante de Gestion
CEJ

Fouziya ANJGAR

Assistants
Administratives CEJ

Nathalie RAMOS
Isma EL HAJJA
Hajjar ERRAS

Chargés d'Accueil CEJ

Kamal OUASMINA
Emmanuelle BERNAT

Assistants de Gestion

Laila ABDALLAH MOUHADJY
Morgane LEGRU
Drusille BELMONTE
Soukayna ECHARKI
Fouziya ANJGAR

Chargées d'Accueil /
Standard au Siège

Hanane BARI
Emmanuelle BERNAT
Naima BOURHRAMI
Lilia CANOVAS
Nathalie COLOMBA
Natacha EL HADDAD
Mélanie FERRIS

Service Informatique

Thierry BOGUN
Robal ADAM

Chargée de
Communication

Julie DEPAULE

Assistante
Communication
en apprentissage

Zairah PERCY

Agent de maintenance
des véhicules et
des locaux

Yaël PORTEFAIX

LA COMMUNICATION EN DIRECTION DES PARTENAIRES ET DES JEUNES

CAPITAL - PRIMORDIAL

Il n'y a plus de débat quant à la place de la communication au sein d'une Mission Locale, et en particulier à la Mission Locale de Nîmes Métropole.

Il en faut de partout et pour tous !

Indispensable au bon déroulé d'un événement, que ce soit en amont, tant dans la préparation des outils à créer, à déployer, à imprimer, que le Jour J pour des prises de vue photos et vidéos, et au « après » pour communiquer et informer notre public.

SOUVENEZ-VOUS !

C'est en septembre 2019 que la chargée de communication arrive à la MLJNM à mi-temps. 4 mois plus tard, janvier 2020, c'est à temps plein que la communication s'intensifie de par les projets et la nouvelle identité visuelle.

2021, marque l'année où les projets ont commencé à s'accumuler, doublant ainsi en terme de volume de par les besoins de plus en plus demandés des salariés.

C'est au tour de 2022 : l'essor des vidéos, des publications sur les réseaux sociaux, et de l'amplification des outils de communication.

L'activité de la Mission Locale ne cesse d'évoluer et de se développer, impactant ainsi la communication dans ses demandes puisqu'elles ont triplé !

2022 fut aussi l'année où le service com' a pu faire découvrir le métier à deux stagiaires : Hicham, pour une durée de 15 jours et Mehdi, qui est resté 1 mois. Merci à eux pour leur sourire, leur bonne humeur, leur curiosité pour apprendre le métier et leur aide précieuse durant les différents événements !

DES VIDÉOS À LA DEMANDE !

Face au succès rencontré lors de notre toute première vidéo* publiée sur Instagram en octobre 2021 (et sur tous nos autres réseaux par la suite),

les vidéos sont devenues très en vogue à la Mission Locale !

(*Vidéo de moins d'une minute « un réel » retraçant l'événement « Miljob la 7^{ème} sur la musique « Stay » de Justin Bieber & The Kid Laroi)

Et c'est avec la Chargée de projet du Service Emploi - Relation Entreprises, Cécile Hubac, que la Com' a pu tester (et s'entraîner par la même occasion) sur différents types de vidéos, à destination de nos deux publics cibles à savoir les partenaires et les jeunes.

Au total : Ce sont 9 vidéos qui ont été postées tout au long de l'année !

Vidéos signées RE

La formule à adopter est désormais la suivante :

1 événement = 1 vidéo !



Ep. 1
4032 vues

Ep. 2
1712 vues

Ep. 3
1214 vues

Ep. 4
1455 vues

La parole
aux
employeurs
601 vues

Trouve ton
job d'hiver
442 vues

DÉCORTIQUONS ENSEMBLE !

Une minie série en 4 épisodes est sortie pour suivre les étapes de la préparation d'un Miljob (ici la 8^{ème} édition) jusqu'au Jour J ! Immersion dans l'équipe Emploi - Relation Entreprises afin de visualiser comment se prépare un événement de cet ampleur.

Épisode 1 :
La Prospection

Épisode 2 :
Entretien avec une
nouvelle entreprise
partenaire

Épisode 3 :
Pré-Sélection &
Organisation

Épisode 4 :
Jour J !

Chaque épisode à dépassé
les 1000 vues !
(+ 4000 pour la première !)

Au-delà du format vidéo qui change de ce que nous avons l'habitude de proposer sur nos réseaux sociaux, le succès de ces épisodes est le changement d'angle de vue : ce ne sont ni les entreprises, ni les jeunes mais **UNE ÉQUIPE** mise en avant, une équipe dynamique, une équipe au cœur de l'action dans une période intense avant ce genre d'événement que représente un Miljob.

Fort de ce succès, l'innovation se poursuit avec un nouveau format, un format inspiré du média en ligne français « KONBINI ». « La Parole aux Employeurs », une vidéo de 3 minutes durant laquelle 2 questions seulement sont posées, et où toutes les entreprises se prêtent au jeu, pendant le Miljob pour y répondre. Cette vidéo est ensuite montée de sorte à ce que chaque réponse s'enchaîne rendant ainsi la vidéo attractive.

L'année se clôture avec cette fois-ci, ce même type de vidéo, avec un peu plus de questions et dans laquelle les jeunes sont à l'honneur à leur tour ! Elle s'intitule « Trouve Ton Job d'Hiver ».

LA COMMUNICATION EN DIRECTION DES PARTENAIRES ET DES JEUNES

COLLECTIF UNI-MOI

La Mission Locale de Nîmes Métropole a constitué un groupe de jeunes reporters tous accompagnés dans le cadre du Contrat Engagement Jeune.

Coordonnée par Alisson Mercier, conseillère CEJ et référente Culture & Engagement, avec l'appui de Majid Zeryouh, conseiller CEJ, le Collectif Uni-Moi est né. L'objectif : couvrir un séminaire organisé par l'ARML Occitanie autour duquel Missions Locales et partenaires étaient réunis afin de parler du CEJ, nouveau dispositif entré en vigueur en mars 2022.



celle de communiquer avant - pendant et après le séminaire. Pour cela, de nombreuses réunions de travail ont été planifiées afin de réfléchir, tourner et réaliser différentes vidéos* sur 8 thèmes préalablement définis :

- Présentation des jeunes reporters
- L'ouverture du séminaire
- Les ateliers
- Les stands
- Les interviews
- Le buffet

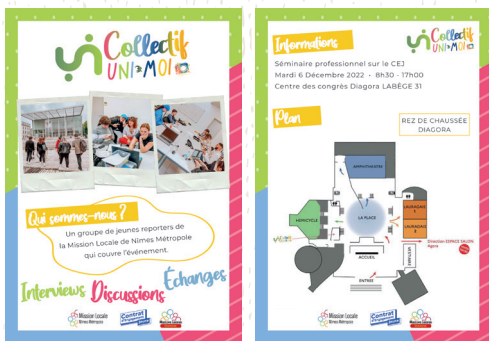
* Vidéos à retrouver sur le compte Youtube de l'ARML Occitanie.

LA COM' ET LES JEUNES

Le rôle de la Com' dans tout ça ?
Valoriser les jeunes autour de ce projet et les accompagner sur chaque atelier afin de les aider dans le cadre de leurs réalisations respectives. D'une part, il y a donc la communication Mission Locale qui a pour but de tenir informer le public de ces différents ateliers sur nos réseaux sociaux. D'autre part, il y a la mission des jeunes reporters :

À l'issue de ces différentes rencontres jusqu'au jour J, différents supports de communication ont vu le jour :

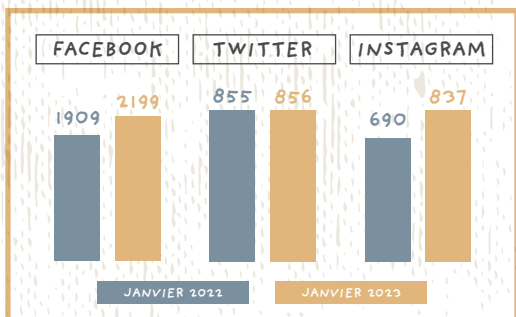
- Création d'un logo « Collectif Uni-Moi »
- Flyers de présentation du Collectif
- Flyers & affiches « Portraits » des jeunes reporters
- Communication sur les réseaux sociaux



NOS RÉSEAUX SOCIAUX EN CHIFFRES

Alors que nos abonnés ne cessent d'être au rendez-vous et de s'abonner, la communication a connu une période creuse cette année, non pas par le manque d'événements mais plutôt lié à un problème technique ce qui a affecté considérablement les statistiques.

Mais n'en déduisez pas moins les excellents résultats sur nos vidéos et l'ensemble de nos publications grâce à la fidélité de nos abonnés !



ET POUR 2023, ÇA DIT QUOI ?

Encore et encore plus de vidéos pour tout le monde !

+ 2 ! Le nombre de réseaux sociaux où nous arrivons ! LinkedIn et Tik Tok !

LinkedIn pour accroître notre communication auprès des entreprises et surtout renforcer le lien direct avec les employeurs.

Tik Tok pour consolider le lien avec les autres Missions Locales et davantage celui avec nos jeunes.

Le développement du Service Communication avec une apprentie !

Munie de ses logiciels pour répondre aux besoins de plus en plus nombreux de nos chers collègues.

Alors restez connectés, et à l'année prochaine !



LA FORMATION DES SALARIÉS

FORMATIONS

NOMBRE DE SALARIÉS
AYANT ACCÉDER À LA
FORMATION

Accompagnement des publics jeunes et droit du travail	4
Accompagner un jeune vers l'autonomie avec l'analyse transactionnelle (Niveau 1)	1
CEJ	1
Comprendre le repli communautaire : Une autre approche de radicalisation, processus et enjeux	1
Définir & mettre en oeuvre une stratégie de marketing digital	1
Déontologie professionnelle et respect de la vie privée	1
Droits des étrangers dans l'accompagnement des publics jeunes	1
Gestion de la motivation des jeunes reçus en ML	6
Les mineurs et jeunes majeurs non accompagnés : Comprendre pour mieux accompagner	1
Manager son équipe efficacement	2
Mieux communiquer pour développer des relations de travail positives	2
Mise en œuvre de l'obligation de formation des mineurs	2
Prévention et gestion de l'agressivité et de la violence	2
RPS (Risques psychosociaux)	2
Storytelling video	2
Travailler en mode projet	1
TOTAL	30

LA MISSION LOCALE DANS UN RÉSEAU RÉGIONAL ET NATIONAL

PRÉSENTATION DE L'ARML & DU RÉSEAU DES MISSIONS LOCALES D'OCCITANIE

Au niveau régional, l'Association Régionale des Missions Locales (ARML) d'Occitanie anime et représente les 26 Missions Locales, qui sont des structures associatives, présidées par des élus locaux et réparties sur l'ensemble de la région avec 600 points d'accueil et plus de 1500 professionnels.

Les Missions Locales, qui font partie du Service Public pour l'Emploi, accueillent, informent, orientent et accompagnent des jeunes de 16 à 25 ans révolus, qui ne sont plus scolarisés, dans leur parcours d'insertion socio-professionnelle.

Les Missions Locales ont une attention particulière pour toucher et s'adapter à tous les jeunes, y compris les plus en difficulté, en développant des démarches d'aller-vers et d'accompagnements personnalisés et renforcés.

L'ARML développe une offre de services à destination de l'ensemble des personnels des Missions Locales autour des 16 thématiques qu'elles couvrent comme :

- L'emploi
- L'alternance
- La formation
- L'orientation
- L'engagement
- La santé
- La mobilité
- Le logement

L'ARML a également pour vocation de permettre les échanges entre les différentes Missions Locales, d'appuyer des partenariats régionaux, de faciliter et d'harmoniser la mise en œuvre des politiques publiques au sein du réseau.



L'ACCUEIL DES JEUNES EN OCCITANIE EN 2022

40 447

jeunes reçus pour
la première fois

112 571

jeunes
accompagnés

14 555

jeunes entrés
en formation

8 461

jeunes entrés
en alternance

37 861

jeunes entrés
en emploi

L'IMPLANTATION DE LA MISSION LOCALE DE NÎMES SUR LE TERRITOIRE

Mission Locale de Nîmes Métropole

281, Chemin du Mas Coquillard - 30900 Nîmes

Tél : 04.66.76.38.00

| Antenne de Saint-Gilles

Carine CARCY & Soufiane BENHLIMA
1, place Frédéric Mistral - 30800 Saint-Gilles
Tél : 04.34.39.58.08

| Centre socio culturel Emile Jourdan

Sophie GRALAND
2, Rue Clerisseau - 30000 Nîmes
Tél : 04 30 06 77 40

| Centre socio culturel Simone Veil

Sophie GRALAND
4, Place Pythagore - 30900 Nîmes
Tél : 04 30 06 77 60

| Les Mille Couleurs

Sophie GRALAND
21, Place Léonard De Vinci - 30000 Nîmes
Tél : 04 49 05 93 23

| Maison des Adolescents

Laure BUC
34 ter, Rue Florian - 30900 Nîmes
Tél : 04 66 05 23 46

| Site Vauban

Candice COSTE
5 Rue du Docteur Georges Salan - 30021 Nîmes
Tél : 04 66 36 45 96

| PIMMS

Sophie GRALAND
663, Rue Neper - 30900 Nîmes
Tél : 04 66 62 02 57

| CCAS de Marguerittes

Johanna KANON
18, Avenue de la République - 30320 Marguerittes
Tél : 04 66 75 19 19

| Centre socio culturel ESCAL

Johanna KANON
7 ter, Rue des Cevennes - 30320 Marguerittes
Tél : 04 66 75 28 97

| Syndicat Mixte Leins Gardonnenque

Joël PIERRE
4, Rue Diderot - 30190 Saint-Géniès-de-Malgoirès
Tél : 04 66 63 00 80

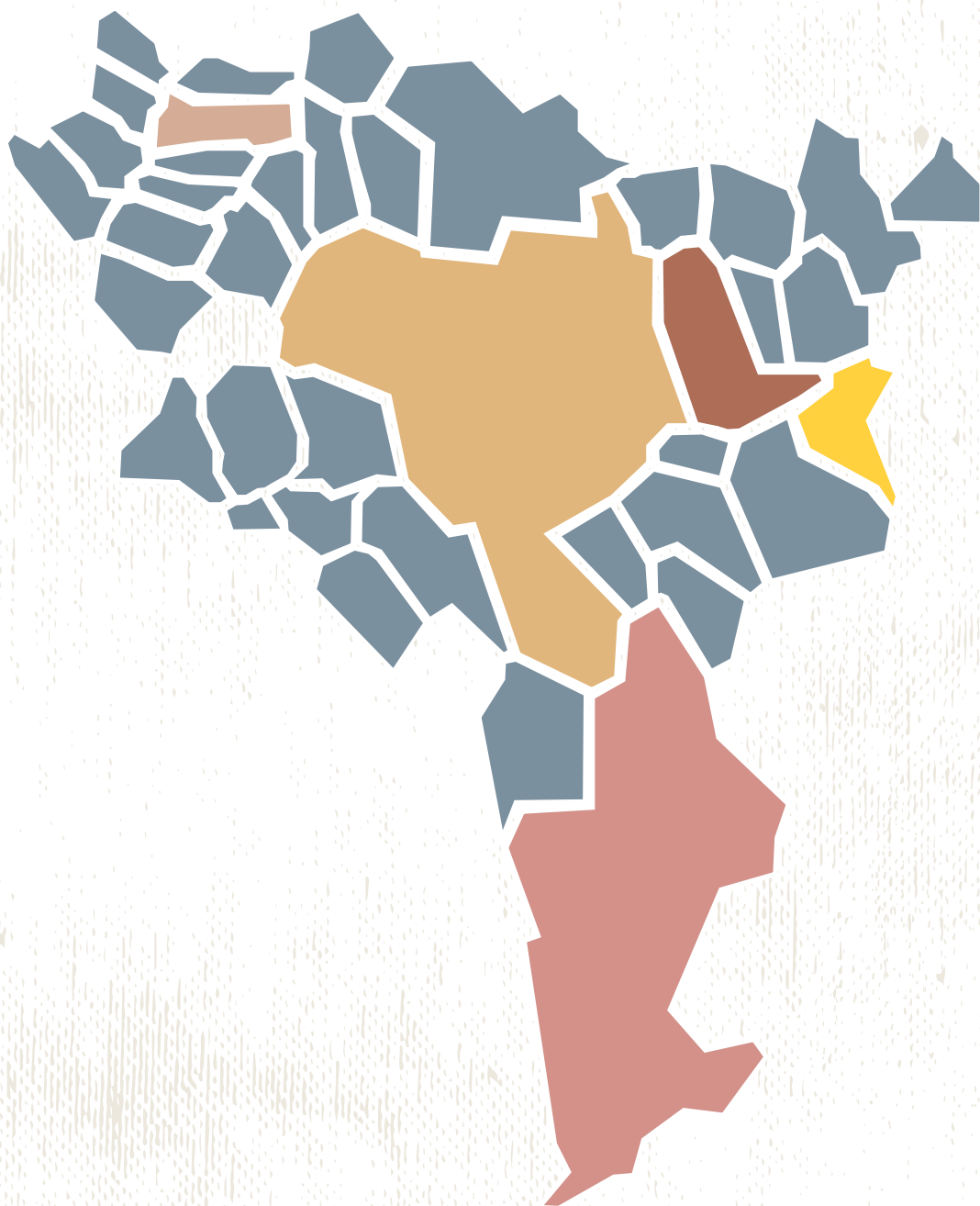
| Mairie de Redessan

Jean-Baptiste TORREILLES
13, Avenue de la République - 30129 Redessan
Tél : 04 30 06 53 52

| STEMO

Stéphane PALLIER
Rue du Forez
30900 Nîmes

CARTOGRAPHIE



NÎMES

SAINT-GILLES

MARGUERITTES

SAINT-GENIÈS-DE-MALGOIRÈS

REDESSAN



Mission Locale Nîmes Métropole

© SERVICE COMMUNICATION DE LA MISSION LOCALE DE NÎMES MÉTROPOLE - JUIN 2023

